

B

Dossier des relations avec le milieu

- Premier bulletin d'information
- Deuxième bulletin d'information
- Première annonce de presse (mai 2001)
- Deuxième annonce de presse (fête du Travail)
- Dossier de presse

Premier bulletin d'information

RÉGULARISATION DES CRUES DU BASSIN VERSANT DU LAC-RÉSERVOIR KÉNOGAMI

Québec 
Ministère des
Ressources naturelles

Les 19, 20 et 21 juillet 1996, un événement exceptionnel prenait place au Québec : en effet, une crue importante, causée par d'intenses précipitations, entraînait le débordement de rivières et d'importants dommages matériels aux résidences et aux infrastructures publiques de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le présent projet, soumis à la consultation publique, constitue la réponse du gouvernement du Québec et vise à sécuriser les populations riveraines et celles qui vivent en aval du lac-réservoir Kénogami.

Pour ce faire, le gouvernement a confié à Hydro-Québec le mandat de réaliser les études techniques et environnementales.

Le projet consiste à la mise en place d'un nouveau mode de gestion du lac afin d'assurer la protection des personnes et des biens sans compromettre les intérêts de développement récréotouristique de la région ni l'alimentation hydroélectrique des industries en aval du lac.



Photo : Le Progrès du Saguenay, Michel Tremblay

« Un projet qui garantit la sécurité de la population »



Le projet à l'étude

PHASE 1

Gestion prévisionnelle et modernisation des évacuateurs existants

PHASE 2

Consolidation des digues existantes et construction de nouvelles digues sur le pourtour du lac-réservoir Kénogami.

Construction d'un nouveau réservoir sur la rivière Pikauba en amont.

Aménagement d'un seuil sur la partie amont de la rivière aux Sables

LES AVANTAGES

- diminue les dommages (moins d'évacuation, de dommages aux résidences, aux équipements industriels ou municipaux et aux infrastructures) en cas de crue semblable à celle de juillet 1996 et même au-delà de la crue de '96 tout en minimisant les impacts sociaux et environnementaux
- maintient, en période estivale, un niveau d'eau constant dans le lac-réservoir Kénogami et ce, année après année, facilitant ainsi les activités des plaisanciers et des autres vocations du lac-réservoir Kénogami
- conserve le partage actuel des débits minimums entre les rivières aux Sables et Chicoutimi
- en cas de crue similaire à celle de 1996 : réduit de moitié le débit maximal de sortie du lac-réservoir Kénogami de 1 750 m³/s à 960 m³/s

« Un projet réalisé dans le respect de l'environnement et des collectivités »

PROJET DE RÉGULARISATION DES CRUES

PHASE 1

« CERTAINS TRAVAUX DEVANCÉS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DU MILIEU »

1

Dans un souci de sécuriser le plus rapidement possible les populations visées par les ouvrages, le gouvernement du Québec a confié à Hydro-Québec, le mandat d'accélérer l'échéancier de réalisation de certains travaux non soumis à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE). Ainsi, la gestion prévisionnelle du bassin du lac-réservoir Kénogami sera en opération dès décembre 2002.

Gestion prévisionnelle et mode de gestion provisoire

Installations

- 1 Prévisions météorologiques
- 2 Modèle et simulation (précipitation/débit)
- 3 Modèle d'aide à la décision
- 4 Stations météo
- 5 Limnimètres

Échéancier - décembre 2002

- 1 Le développement du modèle et son rodage se feront en 2001
- 2 La fin du rodage et la mise en service sont prévues en décembre 2002

2

La modernisation des évacuateurs des barrages de Pibrac Est et Ouest et la modernisation du barrage du Portage-des-Roches seront complétés en juin 2003.

Modernisation des évacuateurs



Les barrages Pibrac Est et Ouest



Le barrage du Portage-des-Roches

Installations

Barrage Pibrac Est

- Élargissement du tablier
- Remplacement de 7 vannes d'évacuation
- Modernisation de 6 vannes de fond
- Télécommande des vannes

Barrage Pibrac Ouest

- Élargissement du tablier
- Remplacement de 6 vannes d'évacuation
- Modernisation de 1 vanne de fond
- Télécommande des vannes

Barrage du Portage-des-Roches

- Remplacement des poutrelles pour 2 des 22 passes, par 2 vannes d'évacuation
- Modernisation de 11 vannes de fond
- Télécommande des vannes

Échéancier - juin 2003

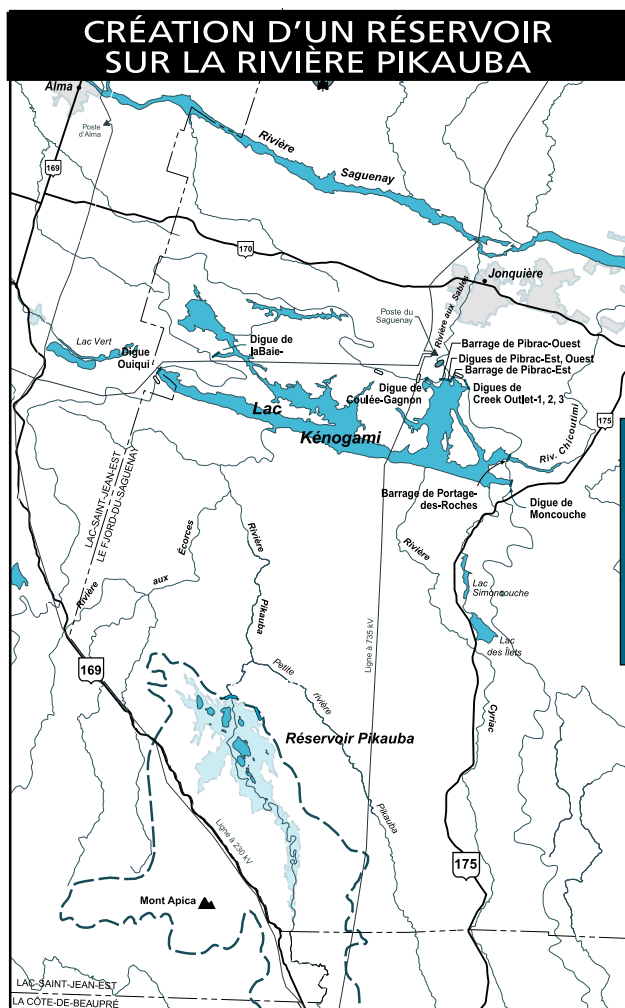
- La fabrication du matériel, l'ingénierie, les appels d'offres et le début des travaux en 2002
- La fin des travaux et la mise en service sont prévues en juin 2003

DU BASSIN VERSANT DU LAC-RÉSERVOIR K

PHASE 2

« LA CRÉATION D'UN RÉSERVOIR SUR LA RIVIÈRE PIKAUBA SERVIRA À RETENIR LES CRUES POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ ET PERMETTRA LA STABILISATION DU NIVEAU LAC KÉNOGAMI EN PÉRIODE ESTIVALE » DU PUBLIC

Tous les travaux en eaux soumis à l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) font l'objet d'une étude d'impact environnemental qui sera déposée au Gouvernement à la fin de décembre 2001. Ils concernent la création d'un réservoir sur la rivière Pikauba, la consolidation de digues existantes sur le pourtour du lac Kénogami et l'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables.



Régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami

SOURCES D'IMPACT ET PARTICULARITÉS

- 1 Création d'un réservoir (environ 20 km²)
- 2 Régularisation des débits vers l'aval
- 3 Travaux de construction
- 4 Barrage : 660 m de longueur
40 m de hauteur
- 5 Digue entre la rivière Pikauba
et Petite Pikauba :
610 m de longueur
20 m de hauteur
- 6 Vannes de fond dans le tunnel de dérivation
- 7 Chemins d'accès
- 8 Chantier

Début de
construction
en 2003
•
Mise en
service
fin 2005

L'étude d'impact

Lors de la préparation de l'étude d'impact, le promoteur apportera des réponses aux préoccupations de la population en regard des éléments suivants.

Études techniques

- 1 gestion des crues
- 2 systèmes de levage
- 3 méthodes de construction
- 4 télécommandes, commandes et appareillages
- 5 concept de barrages et de digues
- 6 relevés bathymétriques, sismiques et géologiques
- 7 étude de bris de barrage
- 8 accès routier
- 9 concepts de vannes de fond
- 10 excavation etc. . .

ÉNOGAMI

CONSOLIDATION DES DIGUES EXISTANTES ET CONSTRUCTION DE 4 NOUVELLES DIGUES

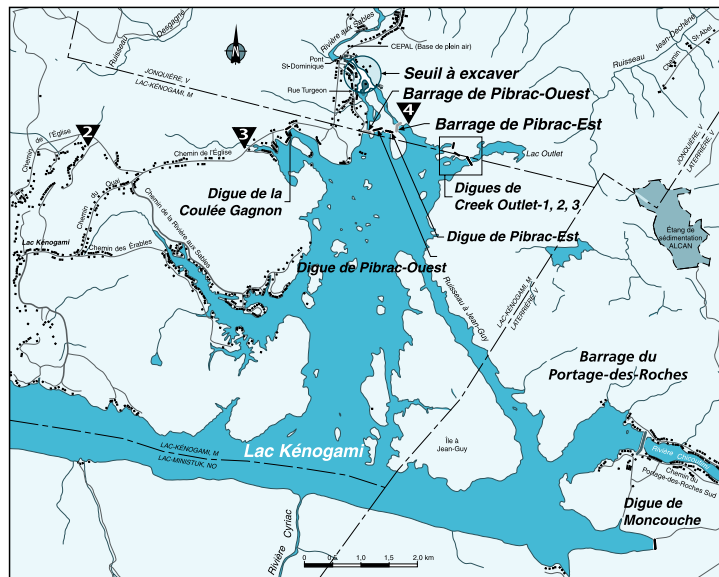
« Des travaux de renforcement sur les ouvrages existants et la construction de nouvelles digues, en cohérence avec le niveau de sécurité recherché par les différents éléments du projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami »

4 nouvelles digues

- ▼ Ravin Ouiqui
- ▼ Baie Gagné
- ▼ Coulée Gagnon
- ▼ Barrage de Pibrac Est (en rive droite).

Consolidation des digues existantes

- | | |
|--------------------------------|-----------------------|
| • Digue Ouiqui | Rehaussement de 1,8 m |
| • Digue de la Baie de Cascouia | Rehaussement de 0,6 m |
| • Digue de Moncouche | Rehaussement de 1,4 m |
| • Digos de Creek Outlet-1-2-3 | Rehaussement de 1,5 m |
| • Digue de la Coulée Gagnon | Rehaussement de 2,5 m |
| • Digos de Pibrac Est et Ouest | Rehaussement de 1,5 m |

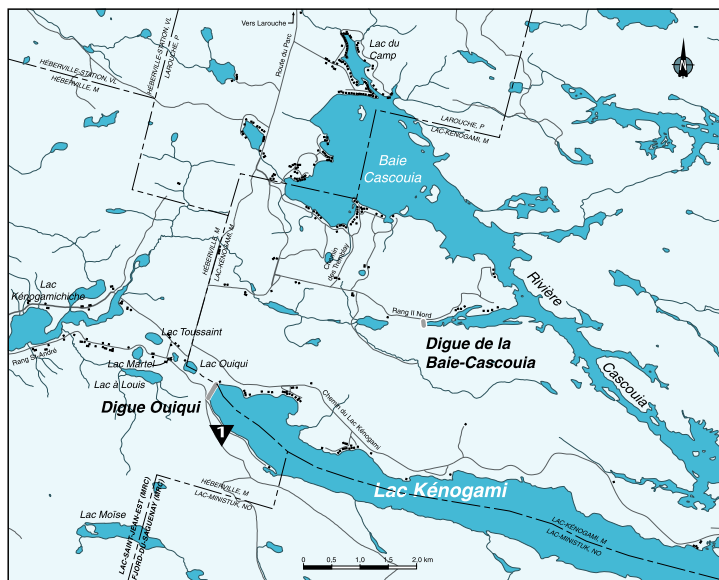


du promoteur

Selon les impacts générés, le promoteur proposera un ensemble de mesures d'atténuation qui seront présentées à une étape ultérieure.

Études environnementales

- 1 archéologie
- 2 végétations terrestre, riveraine et aquatique
- 3 faunes terrestre et aquatique
- 4 qualité de l'eau
- 5 foresterie
- 6 activités récréotouristiques
- 7 travaux de construction (bruit, circulation, sécurité publiques)



RÉGULARISATION DES CRUES DU BASSIN VERSANT DU LAC-RÉSERVOIR KÉNOGAMI

PHASE 2



Afin de respecter le seuil majeur d'inondation de la Rivière-aux-Sables, des travaux d'excavation sont requis dans la rivière dans la zone en amont du Pont Saint-Dominique (située à environ 500 mètres de l'entrée de CÉPAL à Jonquière).

AMÉNAGEMENT D'UN SEUIL DANS LA RIVIÈRE AUX SABLES

L'aménagement d'un seuil dans la rivière aux Sables est la solution **envisagée** afin de diminuer les impacts lors d'un événement semblable à celui de juillet 1996.

- La conception du projet permettra, en cas de crue similaire à celle de 1996, un débit maximal de sortie de l'ordre de 960 m³/s comparativement à 1 750 m³/s enregistré lors de la crue de '96.
- La construction d'un seuil dans la rivière aux Sables permettra de respecter le seuil majeur d'inondation et d'évacuer une crue comme celle de 1996 sans dommages importants aux propriétés riveraines.
- Le partage des débits, soit 310 m³/s pour la rivière Chicoutimi et de 650 m³/s pour la rivière aux Sables, respectera le seuil majeur d'inondation (niveau correspondant au début de l'inondation des premières résidences) de chacune des rivières tout en minimisant les impacts environnementaux et sociaux, tels les dommages aux résidences.
- Des critères économiques, environnementaux et de réduction des impacts aux riverains ont dicté le choix du gouvernement pour l'excavation dans la rivière aux Sables. Un débit supérieur dans la rivière Chicoutimi, aurait entraîné des travaux majeurs d'excavation dans le roc du lit de la rivière en maints endroits sur une longue distance et aurait modifié le plan d'eau sur une distance d'environ 7 km en aval du barrage Portage-des-Roches.

Débit de sortie maximum en m³/s

Situations diverses	Rivière aux Sables	Rivière Chicoutimi	Sortie totale d'eau
Seuil d'inondation majeur actuel	170	310	480
Débit historique de 1996	650	1 100	1 750
Débit prévu pour une crue semblable à 1996 après excavation et sans dommages majeurs aux résidences	650	310	960



RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET

- Investissement total de 170 M\$
- Coût des études d'avant-projet : 26 M\$
- Le Groupe de travail du CRCD, sur lequel siègera un représentant d'Hydro-Québec, verra à la maximisation des retombées économiques du projet dans la région
- Mai 2001 : les firmes régionales ont obtenu des mandats pour un montant de 1,5 M\$, ce qui représente près de 70 % de la valeur des contrats réalisés par les firmes privées

PROCESSUS DE CONSULTATION DES PUBLICS

« Le promoteur entend associer les populations visées par le projet à toutes les étapes du processus conduisant à la réalisation des travaux »

Juin 2001 :

Information/Consultation sur la nature du projet et les études d'avant-projet en cours de réalisation par Hydro-Québec

Octobre-Novembre 2001 :

Information/Consultation sur la présentation des mesures d'atténuation et projet final

Décembre 2001 :

Dépôt du rapport d'avant-projet au gouvernement et début du processus d'obtention des autorisations gouvernementales (incluant le BAPE)

Publication à intervalles réguliers d'un bulletin d'information pour faire le point sur l'évolution du projet

POUR NOUS REJOINDRE

Vous pouvez acheminer vos demandes, questions, commentaires ou préoccupations à la ligne

« INFO-PROJET LAC-KÉNOGAMI »

(418) 695-3138

ou **1-866-695-3138** (sans frais)

Une réponse vous sera acheminée dans les meilleurs délais.

Bulletin réalisé par Hydro-Québec pour le ministère des Ressources naturelles.

Québec 
Ministère des
Ressources naturelles

Deuxième bulletin d'information

RÉGULARISATION DES CRUES DU BASSIN VERSANT DU LAC-RÉSERVOIR KÉNOGAMI



Le projet de Régularisation des crues du bassin versant du lac-réservoir Kénogami a pour objectif de garantir la sécurité de la population, de limiter les dommages en cas de crues comme celle de 96 et de maintenir un niveau estival acceptable dans le lac Kénogami. Pendant la tournée de consultation, qui s'est déroulée du 4 au 8 juin, les populations riveraines et celles qui vivent en aval du lac-réservoir Kénogami se sont interrogées sur certains aspects des composantes du projet. Le présent bulletin s'inscrit dans le processus de consultation et vise à apporter des éléments de réponses aux principales questions soulevées lors des rencontres du mois de juin dernier.

Des éléments de réponses à vos questions

1 Le nouveau mode de gestion sera-t-il plus sécuritaire et plus efficace que celui en place lors du déluge de 96 ?

La sécurité de la population est l'objectif premier du projet à l'étude. Ainsi, le nouveau mode de gestion sera opérationnel à la fin de 2005 puisque toutes les composantes du projet sont requises pour une meilleure gestion du plan d'eau. Il s'agit de la réalisation du nouveau réservoir et du seuil dans la rivière aux Sables, du rehaussement des digues et des barrages, de la construction de nouvelles digues, de la modernisation des évacuateurs et de l'implantation du système de gestion prévisionnelle.

Par ailleurs, afin de répondre aux attentes du milieu, le Gouvernement a décidé de devancer certaines activités dont la modernisation des évacuateurs et la mise en place du système de gestion prévisionnelle. Ce dernier élément, en service à la fin de 2002, fera appel à des innovations technologiques : installation de nouveaux capteurs, de stations météo, de système informatisé d'aide à la décision, jumelés à un opérateur sur place, voilà autant d'outils qui assureront la sécurité de la population.

2 Quels sont les avantages associés à la création du nouveau réservoir Pikauba ?

La création du réservoir et la construction du barrage de la Pikauba permettent d'assurer pleinement la protection des personnes et des biens en diminuant les risques pour la population associés à une importante crue. En effet, lors de crues, le réservoir Pikauba servira de régularisateur en plus de jouer un rôle tampon pour maintenir un niveau d'eau acceptable en période estivale dans le lac-réservoir Kénogami. Les impacts sur l'environnement et la faune feront l'objet de mesures d'atténuation encore à l'étude.

3 Quelle est l'utilité de rehausser les digues et les barrages en plus de créer un nouveau réservoir ?

Le rehaussement des barrages de Portage-des-Roches, de Pibrac Est et Ouest, des digues existantes et la construction de quatre (4) nouvelles digues sont nécessaires pour atteindre les objectifs de sécurité optimale recherchée par le gouvernement. Ces constructions s'avèrent nécessaires et seront utiles si seulement survient une crue supérieure à celle de 96. En effet, si un tel événement se produit, le rehaussement des ouvrages permet une capacité de rétention plus grande et augmente la sécurité des ouvrages.

4 Les barrages sont-ils construits pour supporter en toute sécurité une crue plus importante que celle de 96 ?

Oui, les ouvrages de retenue existants et les nouvelles digues seront conçus pour faire face à des crues exceptionnelles. Ces ouvrages rencontreront ainsi les normes les plus récentes en matière de résistance aux séismes et seront aussi conformes aux exigences de la nouvelle *Loi sur la sécurité des barrages*, laquelle découle des recommandations de la Commission Nicolet.

5 Pourquoi envisager l'excavation d'un seuil dans la rivière aux Sables ?

L'excavation d'un seuil dans la rivière aux Sables est le scénario présentement à l'étude. La réalisation de ces travaux permettra d'évacuer une crue semblable à celle de 96 sans dommages majeurs aux résidences riveraines. Cependant, nous prenons en compte les préoccupations exprimées par la population afin de minimiser les impacts associés à cette composante du projet. D'autres rencontres sont prévues à l'automne prochain afin de présenter le résultat des études. Entre temps, nous conservons un dialogue avec les résidents touchés de la rivière aux Sables.

6 Ces travaux d'excavation dans la rivière aux Sables protégeront-ils les résidents en aval du pont dans le détour des rapides du centre plein air CEPAL ?

L'excavation est nécessaire pour protéger les résidents en amont du pont qui font face à un goulot d'étranglement de la rivière où d'importants dommages ont été recensés lors des pluies de 96. Cette construction permettra de respecter le critère émis par le Gouvernement, soit de minimiser les dommages aux résidences riveraines. Ce critère s'applique également pour les résidents en aval du pont dans le détour des rapides du centre plein air CEPAL.

7 Est-il possible d'améliorer l'aspect visuel du barrage de Portage-des-Roches ?

Nous avons pris en compte cette préoccupation qui nous a été adressée. Nous évaluerons au cours des prochains mois comment nous pouvons intégrer cette demande dans la conception du projet en fonction des normes de sécurité.

8 Pourquoi proposer un niveau à 114 pieds ± 4 pouces pour la période estivale ?

Le maintien d'un niveau d'eau à 114 pieds ± 4 pouces (163,9 mètres ± 10 cm) en période estivale est le scénario qui rencontre la plus grande unanimité de la part des personnes et organismes consultés par le Comité provisoire du lac-réservoir Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables (CPLRK). C'est fort de ce consensus que le Gouvernement a indiqué ce niveau estival, dans son décret de juin 2000, comme paramètre à respecter dans l'élaboration des études entreprises par Hydro-Québec.

9 Si une crue similaire à celle de 96 se reproduit, quels sont les moyens mis en place pour éviter d'enclaver les populations autour du lac ?

Lorsque toutes les composantes du projet de Régularisation des crues du bassin versant du lac-réservoir Kénogami seront réalisées, soit à la fin de 2005, le niveau maximal du lac Kénogami ne dépassera pas 118 pieds 9 pouces si une crue semblable à celle de 96 se reproduit. Cela représente 2 pieds 4 pouces de moins que le niveau atteint en 96, qui était alors de 121 pieds 3 pouces. Quant aux routes principales sur le pourtour du lac, elles seront accessibles, facilitant ainsi l'évacuation de la population si la situation le demandait.

10 Quelles sont les prochaines étapes pour la réalisation du projet ?

D'ici la prochaine tournée de consultation à l'automne, nous prenons en considération les différentes préoccupations de la population face aux éléments du projet. Les études d'ingénierie et d'environnement se poursuivent et seront communiquées à la population à l'automne. Des rencontres de travail sont également prévues avec les membres du Comité provisoire du lac-réservoir Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables (CPLRK).

L'équipe du projet demeure à l'écoute de vos préoccupations, commentaires et suggestions via la ligne

« INFO-PROJET LAC KÉNOGAMI » (418) 695-3138 ou 1-866-695-3138

Une réponse vous sera acheminée dans les meilleurs délais.

Le site du comité provisoire est accessible : <http://www.uqac.quebec.ca/biblio/CPLRK/>



Septembre 2001



Première annonce de presse (mai 2001)

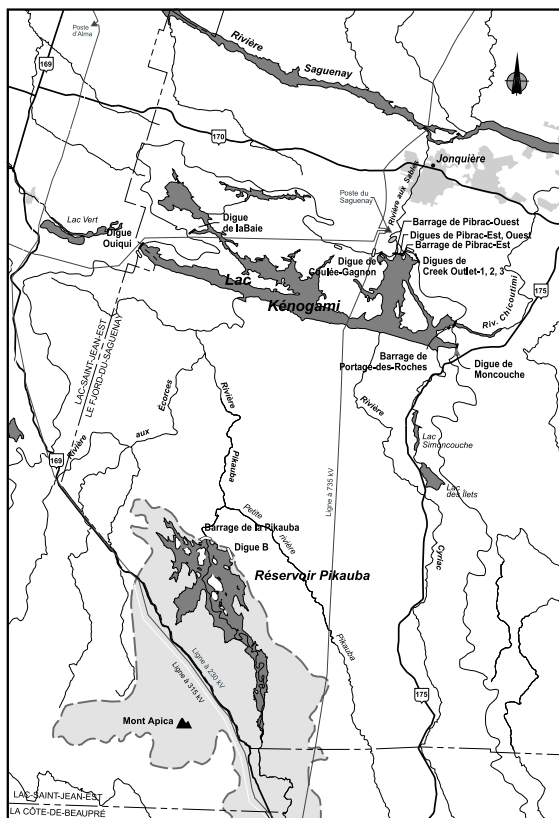
PROJET DE RÉGULARISATION DES CRUES DU BASSIN VERSANT DU LAC-RÉSERVOIR KÉNOGAMI

INVITATION À LA POPULATION RÉGIONALE SOIRÉES «PORTES OUVERTES»

5 au 8 juin 2001

Le ministère des Ressources naturelles (MRN) invite la population régionale à participer à des soirées « portes ouvertes » sur le projet de Régularisation des crues du bassin versant du lac-réservoir Kénogami.

Ces rencontres se dérouleront sur quatre jours dans quatre (4) secteurs différents de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Bassin versant du lac-réservoir Kénogami

Secteur Jonquière / Lac Kénogami

Mardi 5 juin 2001 entre 18 h 30 / 22 h
Club des Retraités de Price
3405, rue du Barrage, Lac Kénogami

Secteur Chicoutimi

Mercredi 6 juin 2001 entre 18 h 30 / 22 h
Centre Joseph-Nio, Salle Jules-Comeau
555, rue Ste-Marthe, Chicoutimi

Secteur Laterrière

Judi 7 juin 2001 entre 18 h 30 / 22 h
Base plein-air de Laterrière
Portage-des-Roches Nord

Secteur Hébertville

Vendredi 8 juin 2001 entre 18 h 30 / 22 h
Centre Communautaire d'Hébertville
Salle Raymond-Richard et Salle La Jarre

Déroulement des rencontres

Des responsables du ministère des Ressources naturelles et d'Hydro-Québec répondront à vos questions et recevront vos préoccupations et commentaires sur le projet à l'étude.

- Présentation à toutes les heures
- Kiosque d'information sur place
- Bulletin d'information disponible
- Outils visuels (cartes, photos)

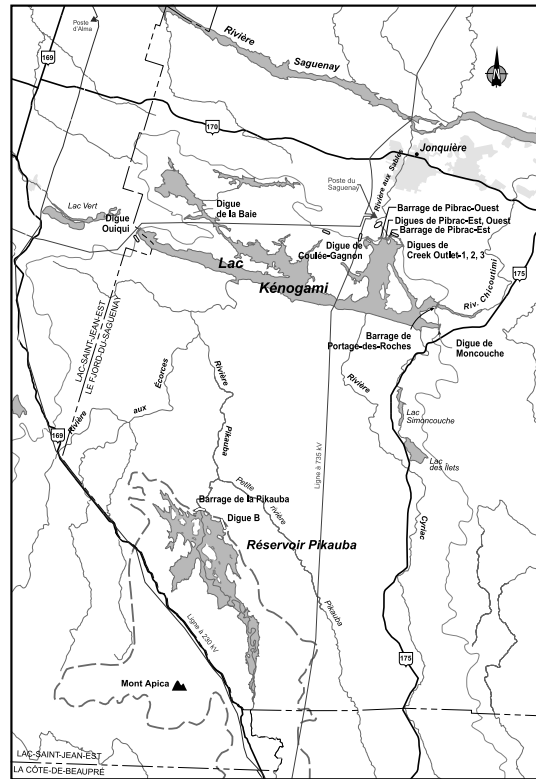
La ligne « **Info-Projet Lac Kénogami** » est également à votre disposition.

(418) 695-3138

1-866-695-3138 (sans frais)

Québec
Ministère des
Ressources naturelles

Deuxième annonce de presse (fête du Travail)



PROJET DE RÉGULARISATION DES CRUES DU BASSIN VERSANT DU LAC-RÉSERVOIR KÉNOGAMI

UN BREF RAPPEL

Pour toutes informations, commentaires ou suggestions sur le projet
à l'étude, vous pouvez communiquer avec nous en utilisant la ligne

« Info-Projet Lac Kénogami »

(418) 695-3138

1-866-695-3138 (sans frais)

D'autres informations sont également disponibles sur le site Internet du
Comité provisoire du lac-réservoir Kénogami.
<http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/CPLRK/>

Bassin versant
du lac-réservoir
Kénogami



LSJ 75 lignes X 6 col. (450 lignes)

Dossier de presse



45, rue Pélissier
Lac Beauport (Québec) J6A 1H1
TÉL : (418) 273-5747
TÉLÉ : (418) 273-5746
référence@communication.ca

SEULEMENT EN FRANÇAIS - ONLY IN FRENCH - SOLELY IN FRENCH

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN MILIEU

Client : MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES
Rapport : #23
Date : 05 JUIN 2001
Station : CKRS-AM Chicoutimi
Heure : 12h57
Émission : le journal de Ségal – nouvelles
Page (s) : 01
Sujet : gestion lac Kénogami

Myriam Ségal: On va atteindre le chiffre magique de 114 pieds au lac Kénogami.

Nicolas St-Pierre : Bien du moins, on l'espère. Hydro-Québec et le ministère des ressources naturelles ont débuté les rencontres de consultation et d'information publiques pour le projet de régul... Comment on nous dit ça, régularisation, des crues du bassin versant du lac réservoir Kénogami. Alors les impacts à lesquels les riverains, auxquels plutôt, les riverains seront le plus confrontés seront le trafic de machinerie lors des travaux de construction, qui sont en cours, qui vont débiter.

Myriam Ségal: Y'A deux bonnes nouvelles là-dedans. D'abord, on prévoit pas de turbinage. Donc, on va pas mettre un barrage qui va devenir obsédé par l'idée de faire de l'électricité en haut du lac Kénogami. Bon. Donc, on va pouvoir vraiment régulariser le niveau du lac. La deuxième bonne nouvelle, c'est que le niveau auquel on devrait pouvoir tenir le lac Kénogami durant l'été après les travaux, c'est 114 pieds.

Nicolas St-Pierre` : D'accord.

Myriam Ségal: Et ça, c'est ce que les citoyens du lac Kénogami demandent depuis belle lurette...

Nicolas St-Pierre : des années, oui.

Myriam Ségal: Maintenant j'ai hâte qu'on me dise que c'est plus le ministère de l'Environnement qui va gérer le lac Kénogami, mais ça, hein... 12h58.

218

--- FIN ---



45, rue Pélard
Chicoutimi (Québec) G7A 1H1
TÉL : (418) 273-5747
TÉLEX : 308 263 666
réfcom@desmeules.ca

NOUVEAU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**

Rapport : **#25**

Date : **05 JUIN 2001**

Station : **CBI-FM Chicoutimi -**

Heure : **15h12**

Émission : **C'est ici que ça se passe - manchettes**

Page (s) : **02**

Sujet : **gestion lac Kénogami**

SEULEMENT EN COMPAGNIE DE LA RÉGION DE LA GUYANE FRANÇAISE

Marc Bergeron : Hydro-Québec et le ministère de l'Environnement dévoilent l'ampleur des travaux qui seront réalisés pour éviter que les inondations euh... de '96 ne se répètent.

Jean-Pierre Girard : Oui, oui,

Marc Bergeron : Ce n'est pas une nouvelle nouvelle ça ? C'est une nouvelle qu'on, dont a déjà parlé

Jean-Pierre Girard : Oui, oui, un peu dosé nos nouvelles. Il y a des bonnes, des mauvaises, il y a des nouvelles nouvelles. Il y a des anciennes nouvelles. Il y a des nouvelles qu'on recycle et d'autres nouvelles qu'on regarde sous un autre angle. Alors, choisissez l'angle qu'il vous plaira. Et je vous parle de cet aménagement de la rivière aux Sables à Jonquière qui représentera les travaux les plus importants d'ici 2005. Et évidemment, mis à part la construction du réservoir Pikoba dans le Parc des Laurentides afin de protéger la population contre le déluge, ou un déluge style celui de '96. Donc, le projet du gouvernement du Québec consiste à élargir la rivière et à creuser un canal d'environ un kilomètre de longueur sur trois mètres de profondeur. Ces travaux seront réalisés en pleine ville à partir du pont de la rue Saint-Dominique. Alors, évidemment ça risque de causer des inconvénients mais ça s'avère nécessaire, nous dit-on. Quant au réservoir Pikoba, qui sera bâti en amont du lac Kénogami, le responsable du projet chez Hydro-Québec, Alain Chamberland, affirme que l'ouvrage sécurisera définitivement les populations tout en régularisant le niveau du lac Kénogami.

Alain Chamberland : C'est un projet pour sécuriser les populations en cas de crues importantes. Y a aussi, qui va dans le même sens, c'est un des objectifs, c'est qu'il n'y ait pas de dommage majeur aux résidences si il advenait un, un déluge semblable à celui de, de 1996. Et l'autre élément, le troisième élément, c'est au niveau du lac Kénogami, en période estivale, c'est de maintenir, de stabiliser le niveau du lac à un niveau jugé optimum là pour euh... les gens autour du lac pendant la période estivale. C'est trois grands objectifs.

MARTEL MUNGER #025

2

Jean-Pierre Girard : Hydro-Québec et le ministère des Ressources naturelles tiennent des assemblées de consultation toute la semaine au Saguenay, auprès du grand public bien sûr et des organismes intéressés.

371

-Fin-



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Piquet
Lac Beauport (Québec) J6A 1H1
TÉL : (418) 273-5747
TÉLÉ : (418) 273-5746
référence@comref.ca

NOUVELLES KÉNOGAMI - 2001-06-05

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**
Rapport : **#26**
Date : **05 JUIN 2001**
Station : **CKRS-AM Chicoutimi**
Heure : **15h44**
Émission : **Nouvelles**
Page (s) : **01**
Sujet : **gestion lac Kénogami**

SEULEMENT EN FRANÇAIS - NOUVELLES KÉNOGAMI - 2001-06-05

Nicolas Saint-Pierre : Lorsque les travaux de régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami vont être terminés, le niveau du Lac sera maintenu à cent quatorze pieds. Plus ou moins quatre pouces. Ça fait longtemps que les gens du Lac Kénogami attendent ça et, euh, c'est ce que permettra l'aménagement d'un réservoir sur la rivière Pikoba. Les travaux visent à rehausser les digues existantes et la construction de quatre petites digues qui sont aussi nécessaires afin d'optimiser la capacité de rétention. Y'a des consultations euh, actuellement par le Ministère de l'environnement. Le chef du projet chez Hydro-Québec est Alain Chamberland.

Alain Chamberland : Comme euh, cet été, un exemple, le niveau du Lac là se maintient entre cent douze et cent treize pieds cinq et euh, lorsqu'on aura complété l'ensemble du projet. Euh, ce niveau là va être porté à cent quatorze pieds plus ou moins quatre pouce donc euh, quand on parle de stabiliser le niveau du Lac en fait c'est qu'on rehausse le niveau du Lac à cent quatorze pieds, mais durant la période estivale, la fluctuation va être seulement de plus ou moins quatre pouces.

Nicolas Saint-Pierre : Donc pour cet été normalement les gens du Lac Kénogami, vous devriez avoir de l'eau. Les travaux donc euh, qui vont s'amorcer, qui vont se terminer en 2005.

221

- Fin -



45, rue Piquet
Lac-Saguenay (Québec) G6A 1H6
TÉL : (418) 735-5747
TÉLÉ : (418) 735-5746
référence@csurimtl.com

SEULEMENT EN FRANÇAIS - ONLY IN FRENCH - SOLELY IN FRENCH

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN COMMUNICATION

Client : MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES
Rapport : #28
Date : 05 JUIN 2001
Station : CKTV Saguenay/Lac-Saint-Jean
Heure : 18h00
Émission : Nouvelles
Page (s) : 02
Sujet : gestion lac Kénogami

André Régis : Une nouvelle étape pour le projet de cent soixante-dix millions de dollars visant à régulariser les crues du bassin versant du Lac réservoir Kénogami, l'étape de la consultation publique. Au cours des prochains jours, les responsables du Ministère des ressources naturelles et d'Hydro-Québec répondent aux interrogations de la population concernées et reçoivent leur suggestion.

Suzanne Larouche : Cette première tournée de consultations auprès des populations de Jonquières, Lac-Kénogami, Chicoutimi, L'Assommoir permettra de bien expliquer les modalités de réalisation du projet.

Philippe Nazon : La population donc est invitée à venir donc, écouter et nous aussi prendre en considération leurs préoccupations, leurs suggestions et aussi répondre à leurs interrogations. Donc, c'est dans ce cadre là euh, que nous sommes à l'écoute.

Suzanne Larouche : Le projet qui a pour but de sécuriser les populations riveraines à la suite du déluge de juillet quatre-vingt-seize, prévoit plusieurs ouvrages. Le plus important, la création d'un nouveau réservoir sur la rivière Pikoba, servira à stabiliser le niveau du Lac en période estivale. Mais l'étape du projet ayant le plus d'impacts visibles pour la population est le creusement de la rivière aux Sables dans le secteur du Pont de la rue Saint-Dominique. Des travaux qui auront des conséquences pour une trentaine de riverains.

Alain Chamberland : Le but de ces travaux là, rappelons le, c'est de, que en cas d'une crue semblable à celle de quatre-vingt-seize, y'a pas de dommages euh, majeurs aux résidences. Donc pour éviter ces dommages là ben, il faut passer à un débit de six cent mètres cube seconde et euh, actuellement ben la rivière a, quand que, a peu pas le passer sans qu'il y aie des dommages majeurs, donc c'est pour ça qu'on creuse un, le lit de la rivière.

Suzanne Larouche : Dans l'immédiat, on expérimente le système de gestion prévisionnelle du bassin en plus d'installer des capteurs, des outils nécessaires pour mieux réagir en cas de crue soudaine. Le public pourra

MARTEL MUNGER #028

2

s'informer en tout temps sur le déroulement du projet, dont l'aboutissement est prévu en 2005 par le biais d'une ligne info.

Voix : Bonjour, vous avez bien joint la ligne téléphonique Info projet Lac Kénogami.

Suzanne Larouche : On a aussi préparé à leur intention un document explicatif qui sera distribué lors des soirées de consultations. Suzanne Larouche à Jonquière.

389

- Fin -



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Pélard
Chicoutimi (Québec) J6A 1H4
TÉL : (418) 273-5747
TÉLÉ : (418) 273-5746
référence@reference.ca

SEULEMENT EN RÉPONSE À UN PROJET DE CONSULTATION

PROJET DE RÉGULARISATION DES CRUES DU LAC KÉNOGAMI

Client : MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES
Rapport : #34
Date : 06 JUIN 2001
Station : CFIK-FM Chicoutimi
Heure : 12h44
Émission : Le Journal de Ségal
Page (s) : 13
Sujet : Audiences publiques lac Kénogami

Myriam Ségal : Allons du côté du Lac Kénogami. J'ai avec moi, en studio, Alain Chamberland, qui est responsable du projet qui vise à sécuriser le niveau du Lac Kénogami. Bonjour M. Chamberland.

Alain Chamberland : Bonjour madame.

Myriam Ségal : Vous avez rencontré des citoyens hier ?

Alain Chamberland : Exact oui.

Myriam Ségal : Du côté du Lac Kénogami. Ça fait quoi, deux rencontres d'information que vous faites ?

Alain Chamberland : En fait, on a eu des rencontres toute la journée de lundi. On a eu euh, hier. On continue toute la semaine à faire des rencontres d'information, de consultation, pour recueillir les préoccupations des gens face au projet de régularisation des crues qui se veut un projet pour assurer la sécurité de la population en cas d'événements extrême comme celle de la crue '96 là.

Myriam Ségal : Est-ce que ça remplace les audiences euh, du bureau d'audiences publiques sur l'environnement, ce que vous êtes en train de faire ?

Alain Chamberland : Non, non. C'qu'on fait ça ne remplace pas. C'est un préalable aux audiences, en fait. On fait des études techniques...

Myriam Ségal : OK .

MARTEL MUNGER #034

2

Alain Chamberland : ... on fait des études d'impact qu'on doit déposer d'ici la fin 2001, donc d'ici décembre en vue de commencer le processus d'autorisation gouvernementale euh, qui inclus les audiences publiques là.

Myriam Ségal : OK donc en fait, vous allez essayer de répondre à toutes les questions maintenant sinon les questions vont vous retentir aux audiences publiques ?

Alain Chamberland : C'est à peu près ça. Faut répondre aux questions, démontrer les choix qui ont été faits, les expliquer, intégrer les préoccupations, les mesures d'atténuation pour rendre le projet le plus acceptable possible en fonction des objectifs que le gouvernement a fixé pour ce projet là.

Myriam Ségal : OK. J'vois que vous avez votre étiquette d'Hydro-Québec. Vous êtes quelqu'un d'Hydro-Québec. Euh, quel est l'intérêt d'Hydro-Québec dans ce projet, étant donné que moi, j'avais compris qu'on turbinerait pas.

Alain Chamberland : Bon ça c'est un fait. Non, on turbinera pas. Y a pas de... le projet ne comprend pas de nouveaux équipements de production. Y en est pas question. Euh, l'intérêt d'Hydro-Québec, en fait, c'est un projet du gouvernement et le gouvernement a mandaté Hydro-Québec pour réaliser les études technico-économiques et environnementales pour le compte du gouvernement pour présenter et défendre le dossier en terme technico-économique et environnemental.

Myriam Ségal : OK, mais votre intérêt... vue qu'Hydro-Québec a comme mission de faire de l'électricité, dans ce cas là, y s'agit pas d'en faire, au contraire. Vous êtes même sur le bord de vous débarrasser de vos deux centrales sur la rivière Chicoutimi.

Alain Chamberland : En fait notre intérêt là, c'est, c'est que dans le fond le gouvernement est venu nous chercher parce qu'on a une certaine expertise. J'pense que c'est reconnu dans le domaine des barrages, de la gestion des ouvrages. Donc y sont venus nous chercher comme un consultant. Euh, pour les aider à faire un projet qui est le mieux possible le plus acceptable pour la population.

Myriam Ségal : Est-ce que c'est vous qui gèreriez euh, le, le niveau du lac euh, le débit des rivières après ça ?

Alain Chamberland : En fait euh, la gestion des, des ouvrages là, c'est le ministère de l'Environnement du Québec qui est responsable de la gestion des ouvrages d'où notre rôle, le mandat que moi j'ai du gouvernement



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

3

euh, ce qu'Hydro-Québec on a du gouvernement, c'est de réaliser l'ensemble des études technico-économiques et aussi on a eu euh, euh, un décret nous autoriser, pour autoriser la phase un des travaux qui vont commencer dès 2002, les travaux de construction là, pour monar...monardiser... euh, excusez-moi...

Myriam Ségal : Moderniser.

Alain Chamberland : Merci.

Myriam Ségal : (Rires...)

Alain Chamberland : Moderniser les évacuateurs, Portages des roches pis Draquet, et Pibrac ouest.

Myriam Ségal : OK. Quand on dit les moderniser. La dernière fois, enfin au déluge, on a pas été capable d'ouvrir les vannes de ces évacuateurs là. On avait décidé que tout serait géré de Québec. Est-ce que, quand vous moderniser, vous rapprochez aussi le contrôle des vannes de la région ?

Alain Chamberland : Euh, effectivement. C'est le... la partie modernisation, c'est pour installer des systèmes de mécanisme de lavage qui vont pouvoir être plus rapides à opérer et le centre d'opération comme tel sera situé à Pibrac ouest, y a déjà un bâtiment, avec un opérateur qui est déjà là et on va acheminer toute l'information euh, à cet endroit là pour que euh, cette personne là puisse opérer les évacuateurs à partir de là.

Myriam Ségal : Est-ce que ça veut dire que l'on ramène un surveillant de barrage ? Un gardien de barrage ?

Alain Chamberland : Euh, actuellement là, le Ministère de l'Environnement a déjà quelqu'un sur place à Pibrac euh, ouest là, qui fait ce travail là.

Myriam Ségal : Ok donc on ramène pas le gardien de barrage au Portage, par exemple, Portage des roches ?

Alain Chamberland : C'est que pour l'ensemble des trois barrages là, le centre si on peut dire, serait à Portage, à Pibrac ouest là.



MARTEL MUNGER #034

4

Myriam Ségal : OK, y serait à Pibrac mais dans le rapport Nicolet on recommandait le retour d'un gardien de barrage, donc ça y était pas à l'époque puisqu'on en recommandait le retour ?

Alain Chamberland : Ah écoutez depuis '96 là , moi j'ai pas suivi le dossier avant '96. J'peux pas vous en parler directement. C'est peut-être des questions que vous pouvez poser au Ministère de l'Environnement. Mais je pense que suite aux événements '96, euh, suite à la Commission Nicolet, les autres études, y a eu des rajustements. Je sais notamment que ils gèrent le niveau d'eau du lac un p'tit peu plus bas qu'avant et que y a quelqu'un sur place pour l'opération là.

Myriam Ségal : Oui... note que... c'est encore de Québec qui décide quand est-ce qu'on ouvre les valves. Est-ce que dans le système que vous mettez au point, ça va être encore de Québec qu'on va décider qu'on ouvre les vannes ou pas ?

Alain Chamberland : Euh, r'gardez madame...

Myriam Ségal : Parce que c'est écrit télécommande dans vos affaires. Alors télécommandes, jusqu'où a va votre zapette à vannes ? (Rires...)

Alain Chamberland : Notre zapette comme vous dites là, en fait c'est que c'est justement, la télécommande elle s'en directement à Pibrac ouest. Et c'est l'opérateur de Pibrac ouest qui va opérer. Maintenant y a un autre élément.

Myriam Ségal : Mais la décision de lever les vannes ? De lever les pelles ? C'est pris où ?

Alain Chamberland : La décision comme tel c'est un, c'est justement ça un autre élément là qui a été devancé dans la phase un des travaux. C'est ce qu'on appelle le mode de gestion prévisionnelle. En fait ça c'est un, si on peut dire c'est une amélioration de ce qui existe actuellement qui est un outil d'aide à la décision. En fait pour ça c'est qu'on va installer un ensemble de capteur au sol sur l'ensemble du bassin versant pour voir vraiment c'est quoi les précipitations réelles, c'est quoi les niveaux de, du futur réservoir Picoba qui serait construit et quels sont les débits dans les rivières, quels sont les niveaux du lac et ça ça permet euh, d'avoir un ensemble d'information euh, en temps réel qui permet de dire c'est quoi les niveaux. À ça est associé, naturellement, les prévisions météorologiques qui sont interprétées, qui seraient interprétées par des



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

5

météorologues aussi et toute cette information là, dans un genre de système d'aide à la décision serait acheminé euh, vis à vis l'opérateur qui pourra actionner les vannes, à ce moments là, à partir de Pibrac ouest.

Myriam Ségal : OK mais actuellement là, c'est un ingénieur à Québec qui pitonne sur son portable pis qui dit ah oui, bon on va n'ouvrir, pis là y 'ouvre. On ben y se décide de pas ouvrir. Ça reste l'opérateur à Québec, le gest...l'ingénieur à Québec qui dit à l'opérateur ouvre, ouvre pas. Est-ce que ça va être encore ça avec le prochain système que vous voulez installer ?

Alain Chamberland : R'garder ça c'est une décision à venir du gouvernement. Nous, comme mandataires du gouvernement, on a pas à s'impliquer dans cette décision là. Mes par contre, on travaille en collaboration avec les gens du Ministère voir euh, avec les expertises à eux, l'expertise qu'on a aussi à Hydro-Québec. Hydro-Québec on en gère beaucoup des barrages euh. Et avec cette expertise là, on la met en commun. On va aussi chercher d'autres spécialistes pour aider à prendre les meilleures décisions avec l'outil de gestion qu'on a parlé tantôt. Maintenant à quel endroit...

Myriam Ségal : Donc c'est pas certain que ça va être géré directement d'ici ?

Alain Chamberland : À quel endroit ça va être géré ? C'est une décision... quand on dit géré, euh, l'opération serait, par les opérateurs, sur place, comme je mentionnais.

Myriam Ségal : Ouais, ouais.

Alain Chamberland : Pour l'ensemble des informations, ça ça reste peut-être à décider ou ça peut-être acheminé. Maintenant, la décision c'est que les systèmes qu'on va bâtir, qui sont en train de bâtir, dans ce sens là, euh, c'est quelque chose qu'on peut transférer une place où l'autre. Finalement c'est des liens informatiques avec l'ensemble des données des systèmes d'ordinateurs, etc.

Myriam Ségal : Oui sauf qu'on s'est aperçu lors du déluge que la première affaire qui est partie à l'eau c'est toutes les données télémétriques. Ils les avaient pu ! Donc, y pouvaient pu prendre décisions. (Rires...).

Alain Chamberland : ÇA, ça... nous, nous c'qu'on...



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

6

Myriam Ségal : Comment est-ce que votre prochain système prévoit que, lors d'un déluge, si on perd les lignes téléphoniques, les données télémétriques et les systèmes électroniques, est-ce qu'on est capable d'ouvrir pareil ?

Alain Chamberland : Euh, en fait, avec le système de gestion prévisionnelle là que je vous mentionnais, faut, faut comprendre que justement ça permet de réagir avant que les événements importants arrivent. C'est à dire qu'on voit au fur et à mesure que l'eau tombe sur le sol. Euh, comment ça se comporte puis au fur et à mesure on peut commencer à réagir avant même qu'une crue exceptionnelle soit là. Par contre, pas par contre, mais ce que je veux dire, c'est qu'au fur et à mesure ça va être ajusté. Maintenant, si ça monte, ça monte, ça monte, un moment donné toute est ouvert et si y continue à pleuvoir encore plus ben toute est ouvert à ce moment là. Donc euh, euh, une fois ça dit...

Myriam Ségal : Y a ben des gens, lors du déluge, qui ont prétendue que si on avait ouvert les pelles quelques, quelques heures plus tôt, parce que le sol était gorgé d'eau comme c'est le cas d'ailleurs actuellement. Si vous observez, le sol est gorgé d'eau. Passez dans les champs, y a des, y a des euh, ça ressemble à des rizières la plupart des champs actuellement. Euh, quand le sol est gorgé d'eau, ça presse plus d'ouvrir les vannes que quand on a une grosse pluie en été après un long temps sec et euh, on a pas eu l'impression lors du déluge qu'à Québec ils étaient conscient de ça.

Alain Chamberland : Euh, r'gardez moi, pour la période du déluge, ces choses là, euh, j'ai pas été impliqué comme tel dans ça mais, le mandat...

Myriam Ségal : Non mais vous êtes appelé comme docteur pour réparer là. (Rires...).

Alain Chamberland : C'est une belle figure de style. R'gardez...

Myriam Ségal : Docteur, organisez vous pour pu que ça m'arrive.

Alain Chamberland : C'est ça. Exactement. C'est pour ça que moi ce que je peux vous parler c'est comment on va euh, prévoir les études, qu'est-ce qu'on fait comme étude pour éviter que ça arrive. Dans ce sens là, j'peux vous en parler. Sur le passé, c'est sûr que ces des enseignements sur lesquels on se base pour améliorer, pour le futur et c'est un peu ce que je vous expliquais avec le système de gestion prévisionnelle.



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

7

Myriam Ségal : Lors du rapport Nicolet, on nous avait dit y faut d'abord commencer par faire une simulation de la crue maximale probable. On a d'abord établi que c'était pas si exceptionnel ce qu'on avait eu, que c'était pas vrai que c'était la main de Dieu qui arrive aux 10 000 ans. Ça peut arriver plus souvent que ça au Québec. Euh, ensuite on a dit on va faire la crue maximale probable. Et on est arrivé à une crue maximale probable de 2 400 mètres cube, si jamais on faisait les travaux à Picoba. Or, dans le document que vous distribuez, vous expliquez que votre capacité d'évacuation ça va être 960 après les travaux. C'qu'on a eu au déluge, c'était 1750, c'était deux fois plus. Et ce que la crue maximale probable nous dit c'est que ça va être trois fois plus. Alors, ça règle pas nos problèmes de sécurité.

Alain Chamberland : Euh, en fait là, c'est que l'information euh, exact, c'est que en cas d'une crue semblable à celle de '96, je dis bien dans le cas d'une crue semblable...semblable... donc au lieu de 1800 mètres cube seconde, 1750, ce serait 960.

Myriam Ségal : Ouais.

Alain Chamberland : Ça et et, l'objectif qu'on a là du gouvernement là-dedans, c'est que dans un cas d'une crue semblable à ça, y aura pas de majeurs, de dommages majeurs là aux citoyens, aux résidences là, comme tel et ça c'est un des points qui est l'objectif. Pas de dommages majeurs aux résidences là, en aval euh, euh, depuis de Pibrac est et ouest là pour une crue semblable à '96. Ça c'est un élément de réponse et c'est euh, les chiffres que vous avez dans le petit feuillet d'information qui est distribué. Pour, pour l'autre élément...

Myriam Ségal : Ok. Supposons qu'arrive...

Alain Chamberland : Pour l'autre élément, si vous permettez, pour l'autre élément, la crue maximum probable, c'est un événement de conception d'ouvrages. C'est à dire que nos ouvrages sont conçus non seulement pour cette crue semblable à celle de '96, mais pour des crues encore beaucoup plus grandes que ça. Ça veut dire que l'ensemble de nos ouvrages sont sécuritaires pour des crues beaucoup plus grandes que ça, et à partir de quel chiffre on dit que c'est à peu près impossible ? On définit ça comme une crue maximum probable. Et nos ouvrages, l'ensemble de nos ouvrages vont être sécurisés, c'est un autre élément de, du projet, sécuriser l'ensemble des ouvrages pour des crues même au delà de '96, de la crue semblable à '96, pour une crue qu'on appelle la crue maximum probable. Dont les chiffres euh, grâce au réservoir Picoba, qui serait construit, on diminuerait près de plus de la moitié cette valeur là pour la ramener à 2 400 mètres cube seconde.



MARTEL MUNGER #034

8

Myriam Ségal : Donc vous évacueriez 960 mètres cube seconde et vous auriez besoin d'évacuer 1 750 mètres cube seconde si y un autre, si un autre déluge survenait. Euh...

Alain Chamberland : Non, non... excusez madame, c'est pas ça. C'est que si y a un autre déluge comme celui de '96 survenait, au lieu de 1 750, à cause des ensembles des composantes que l'on va installer ce sera pu 1 750, ça va être 960 et sans dommages majeurs aux résidences.

Myriam Ségal : Ok. Donc je dois soustraire du 1 750 ce que vous allez être capable de retenir à Picoba.

Alain Chamberland : C'est en plein ça. Et le résultat, c'est ce qu'on montre dans le feuillet d'information, est de 960, c'est près de la moitié.

Myriam Ségal : Ok et donc l'eau ne monterait si on avait un déluge, l'eau ne monterait pas au delà du 115 pieds.

Alain Chamberland : En fait, si on a un déluge comme celui de '96 c'est un peu... ce que vous demandez là c'est exactement l'information qu'on donne à tous les publics là, pour bien les renseigner sur le projet. C'est encore des crues '96 pour savoir que le Lac Kénogami y a monté jusqu'au niveau 121 pieds trois pouces.

Myriam Ségal : humhum...

Alain Chamberland : Là, avec l'ensemble des composantes, y va monter en haut de 115, mais ce serait 118 pieds neuf pouces.

Myriam Ségal : Hun.... C'est quand même assez haut.

Alain Chamberland : C'est quand même assez haut, mais faut savoir euh, que ces crues là, euh, crues comme '96 là, c'est pas des éléments qui arrivent souvent.

Myriam Ségal : Ben r'gardez la météo ces temps ci, j'vous dis que la mère nature à l'air de virer fou pas mal.

Alain Chamberland : Ouais mais ça...j'suis ici cette semaine...j'ai remarqué ça là que...

Myriam Ségal : (Rires...).



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

9

Alain Chamberland : Y en tombe pas d'eau. Mais euh, même à ça, c'est des pluies quand même normales là. quand je dis normales, faut s'entendre. C'est pas, c'est bien bien loin des limites dont on parle. Et la crue '96 là, c'est un événement que, en terme de probabilité euh, c'est de un, entre dix et treize milles ans. Donc c'est très très peu probable...

Myriam Ségal : Euh...

Alain Chamberland : Et...

Myriam Ségal : Ça c'est devant un tribunal actuellement et les versions des spécialistes varient beaucoup là-dessus.

Alain Chamberland : Oui, quand on fait des projections de statistiques comme ça, c'est pour ça là que je dis pas un chiffre juste, c'est des chiffres approximatifs qui veulent dire finalement que c'est pas fréquent. C'est pas une crue de un dans vingt ans ou de un dans cent ans, c'est des crues vraiment très, très exceptionnelles.

Myriam Ségal : Euh, même Environnement Canada, il ne se hasarde pas à qualifier la crue étant donné que nos relevés météorologiques ne remontent pas à si loin que ça. Dans le fond, on est des ignorants en matière de météo. On a pas, on a pas de mémoire très longue en matière de météo.

Alain Chamberland : Euh, vous avez raison et c'est pour ça qu'on fait un ensemble de simulation, de modèles avec les meilleurs experts qui existent maintenant pour voir comment on peut catégorifier ça. Mais y faut savoir madame qu'on fait ce même genre d'études là pour l'ensemble de nos barrages et y a aussi une loi sur la sécurité des barrages qui vient d'être adoptée, l'année passée, qui va dicter justement c'est quoi la conception des ouvrages euh, à émettre en fonction de ces crues là, qui sont des crues hypothétiques, mais qui peuvent arriver.

Myriam Ségal : Vous écrivez dans votre document que vous allez augmenter de la capacité de Jonquière, de la Rivière au Sable, d'évacuer, mais pas celle de la Rivière Chicoutimi. Pourquoi ?

Alain Chamberland : En fait, c'est un choix qui a été fait là en fonction des paramètres euh, qu'on avait. Faut mentionner que le, un des critères c'est d'être capable de passer la crue '96 là, si elle se présente encore, sans



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

10

dommages majeurs aux résidences. Donc, pour ça, y a fallu évaluer euh, quelles sont les dommages sur la Rivière Chicoutimi, quelles sont les dommages de la Rivière au Sable. À partir de là, quelles sont les travaux qui seraient requis à faire pour minimiser ces impacts là. Ce qui a été fait c'est euh, permettez que je l'explique là.

Myriam Ségal : Oui.

Alain Chamberland : Euh, c'est que on a examiné que sur la Rivière Chicoutimi, fallait excaver, ce qu'on appelle trois seuils, trois endroits, et l'ensemble des excavations c'était sur une longueur d'environ trois mètres et pas trois mètres, deux kilomètres plutôt, excusez. Et euh, l'impact sur le plan d'eau serait à partir de Portage des roches de l'ordre, jusqu'à sept kilomètres de long sur le plan d'eau qui seraient abaisser...ces choses là. Donc si on regarde l'impact de ça, euh, c'est quand même majeur en terme de, euh, d'impact sur les riverains, au niveau environnemental et sur les coûts. Et à ça fallait aussi faire des travaux sur la Rivière au Sable en parallèle. Donc en faisant l'ensemble de ces comparaisons là, on s'est rendu compte que Rivière au Sable, on avait seulement un endroit qu'on intervenait, sur de l'ordre de 800 mètres, c'est sûr que y a des rivières aussi...

Myriam Ségal : C'est entre quelle place et quelle place hein ?

Alain Chamberland : En fait, c'est entre les barrages Pibrac est et ouest et le pont de la rue St-Dominique là. Pont Pibrac, comme les gens le mentionne.

Myriam Ségal: OK.

Alain Chamberland : Donc c'est dans cette zone là. C'est juste avant le Cépal. Donc, on touche pas la zone de rapides de Cépal là.

Myriam Ségal : Est-ce que, en faisant ça, vous épargneriez, par exemple, la mini-centrale de Jonquière ? Supposons, qu'arrive un déluge, la mini-centrale a part tu avec votre plan ou a part pas ?

Alain Chamberland : Bon si y arrive mettons une crue semblable à celle de '96 là, euh, on est justement en discussion euh, avec la Ville de Jonquière. On a eu des réunions v'là environ euh, un mois, et on a un plan de travail pour justement réévaluer là, avec les nouveaux évacuateurs qui ont été, les évacuateurs qui ont été



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

11

reconstruits ou améliorés là, voir quel serait les impacts là dessus et on est en train de tracer les coupes pour évaluer ces, ces choses là.

Myriam Ségal : Autrement dit vous ne le savez pas si a part ?

Alain Chamberland : Au moment où l'on se parle ?

Myriam Ségal : A'partirait !

Alain Chamberland : J'suis sûr qu'a partira pas, mais est-ce qu'y aura des dommages ? C'est ça qu'on va évaluer là.

Myriam Ségal : OK. Est-ce qu'il est possible que Jonquière doive déplacer sa centrale ?

Alain Chamberland : Euh j'pense que c'est dans le domaine des hypothèse. Y est trop tôt pour répondre à ça, mais je ne crois pas que c'est un hypothèse là à ce moment ici là.

Myriam Ségal : Est-ce que euh, avec les travaux que vous allez faire à Jonquière, moi, l'autre jour mon fils y a laissé couler le robinet, pis y a fermé le bouchon. Première chose que j'ai fait, ça a été d'ouvrir le bouchon. Pourquoi qu'on a comme réflexe de se faire un autre réservoir en aval plutôt que de dire bon ben r'garde on ouvre pour que ça puisse couler ?

Alain Chamberland : Ben r'gardez c'est que si euh, si vous plus d'eau que le bouchon peut peut en couler, si vous avez en plus de votre, vous ouvrez deux champlures, vous rajouter deux, trois boyaux d'dans ben à un moment donné ça va débordé, pis si ça déborde ben ça peut faire des dégâts et des dommages.

Myriam Ségal : Parce que c'est une erreur de conception épouvantable sur la rivière Chicoutimi d'avoir mis des barrages qui plus elle sont vers le...le..le Saguenay, plus y sont vers le Saguenay, moins y 's 'ont une grosse capacité. C'est un peu comme si mon, mon, mon tuyau d'égout qui s'en allait à ma fosse sceptique était plus petit que mon tuyau d'égout qui sort de mon bain.

Alain Chamberland : À c't'effet là oui c'est vrai c'est surprenant Madame. Euh....



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

12

Myriam Ségal : Y a un plombier qui a pas fait sa job au gouvernement .

Alain Chamberland : C'est surprenant et suite à, aux événements de '96, la Commission Nicolet a recommandé un ensemble d'action euh, qui est la nouvelle loi sur les sécurité des ouvreurs pour justement qu'y ait une cohérence là entre le haut et le bas pour ce que vous dites, parce que c'est un fait surprenant effectivement.

Myriam Ségal : Ça, ça pas été réglé encore hein ?

Alain Chamberland : Ce qui a été réglé, c'est que dans le sens que la nouvelle loi qui a été adoptée, et la réglementation va obliger euh, les propriétaires à ajuster leurs évacuateurs en fonction des débits euh, requis et, dans le cas qui nous concerne, ben c'est les débits non seulement pour la crue '96 mais même au delà d'une CMP éventuelle.

Myriam Ségal : Ouais mais si par exemple, Elkem Métal veut turbiner pis qu'en bas Price est pas capable de sortir la même quantité qu'y veulent turbiner, on est, on est pris dans le même dilemme qu'avant

Alain Chamberland : Là madame, quand on parle de crue exceptionnelle, c'est plus là dessus, de turbiner l'eau qui est important là, c'est vraiment la sécurité. On tombe dans le domaine de la Sécurité publique là. C'est pas une question de turbiner là, c'est des volumes là euh, d'eau comme un déluge. J'pense pas que les gens du déluge, pendant le déluge y'ont pensé on va turbiner.

Myriam Ségal : Ah, y a ben des gens qui disent que la voracité des opérateurs de barrages a fait en sorte qu'on a maintenu le Lac Kénogami à un niveau trop élevé lors du déluge. Et que c'est pour plaire à certaines personnes qui voulaient turbiner que le niveau du Lac était à 115 et non pas à 113, lorsque le déluge est arrivé.

Alain Chamberland : Comme je vous dis moi, pour les événements avant '96 j'peux pas vous en parler. J'ai pas suivi ce, cette période là. Notre mandat nous, c'est pour leu'préparer le futur là.

Myriam Ségal : Oui mais vous pouvez pas préparer le futur si vous êtes pas au courant des événements de '96.

Alain Chamberland : CE que je vous ai mentionné, c'est qu e y a une nouvelle loi euh, qui va, qui est en vigueur et la réglementation va demander aux propriétaires de s'assurer que faire une gestion optimale, non



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #034

13

seulement une gestion mais d'avoir les évacuateurs en conséquence pour véhiculer ces crues là qui sont des crues extrêmes.

Myriam Ségal : Votre prochaine assemblée d'information c'est quand ?

Alain Chamberland : C'est cet après-midi.

Myriam Ségal : À quelle place ?

Alain Chamberland : C'est à 2 heures. C'est au Cépál. Et euh, c'est pour euh, les groupes environnementaux.

Myriam Ségal : Ah oui ? Vous allez affronter les écolos après-midi ?

Alain Chamberland : En fait, les affronter... on va ...

Myriam Ségal : Une pratique pour un chrétien qui s'en va dans la fosse aux lions ! (Rires...).

Alain Chamberland : Ben euh... j'veus remercie beaucoup. Disons que, nous autres on ne voit pas ça comme un affrontement. On voit ça plutôt comme une opportunité de présenter notre projet, de discuter avec eux et voir comment euh, en faisant un projet de sécurité publique, comme ça on peut aussi minimiser les impacts environnementaux.

Myriam Ségal : Merci beaucoup Monsieur Chamberland.

Alain Chamberland : ÇA me fait plaisir madame. Bonjour.

Myriam Ségal : Alain Chamberland est celui qui est en charge de nous expliquer le projet de régularisation des crues du bassin versant du Lac réservoir Kénogami, c'est à dire de réparer les dégâts du déluge.

4522

-FIN-



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Pélard
Chicoutimi (Québec) G8A 1H6
TÉL. : (418) 273-5747
TÉLÉ. : (418) 273-5746
référence@comtel.ca

SEULEMENT EN FRANÇAIS - ONLY IN FRENCH - SOLELY IN FRENCH

NOUVEAU KÉNÉOGAMI - CHICOUTIMI

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**
Rapport : **#48**
Date : **09 juillet 2001**
Station : **CKRS-AM Chicoutimi -**
Heure : **12H58**
Émission : **LE journal du midi**
Page (s) : **05**
Sujet : **gestion lac Kénogami.**

Régis Langevin: L'ex premier ministre Lucien Bouchard annonçait le 11 juin 2000 un investissement de 170 millions de dollars pour la construction d'un barrage de retenue dans le parc des Laurentides et également d'aménagement autour du lac Kénogami. Où en est le dossier ? Joe Thomas est pp de l'Association pour la protection du lac Kénogami. M. Thomas bonjour.

Joe Thomas: Bonjour ça va bien.

Régis Langevin: Oui ça va très bien, vous même ?

Joe Thomas: Très bien oui.

Régis Langevin: Pas facile d'être plaisancier cet été, en tout cas dans les deux dernières semaines hein !

Joe Thomas: (rire) On a eu peur de le perdre mais là on peut dire que ça peut circuler encore là. (rire) On se demande quelle sorte de gestion là qu'on a là. Je sais pas là.

Régis Langevin: Bien c'est sûr que c'est géré sur des moniteurs hein, alors euh ...

Joe Thomas: Mais les moniteurs, y'a quelqu'un qui pèse sur les pitons.

Régis Langevin: Oui mais y'est pas sur place.

Joe Thomas: Mais voilà 15 jours je crois, y'a baissé de neuf pouces dans quatre jours là.

Régis Langevin: On est venu proche du seuil critique à ce moment là hein.

MARTEL MUNGER #048

2

Joe Thomas: Non, y'était monté à 113.5 là euh, pis y'a baissé disons de neuf pouces dans quatre jours. On aurait pu en garder un petit peu pour le garder un petit peu plus haut hein. On pense.

Régis Langevin: Et là on est à combien en ce moment ?

Joe Thomas: Là y'est à 112.6 je crois. J'ai pas vérifié ce matin, environ 112.6.

Régis Langevin: Mais on avait ce qui a été promis par Lucien Bouchard, on pourrait vivre assez facilement avec 114 pieds tout l'été hein.

Joe Thomas: C'est sûr que si on garde l'eau en amont avec un bassin, puis lorsque y'a plus d'eau ben on la garde en réserve puis lorsque la quantité d'eau baisse, on est capable de régulariser le niveau du lac d'assez près.

Régis Langevin: Et là vous êtes en réunion ce soir à l'édifice municipale de la municipalité de lac Kénogami pour discuter de ça.

Joe Thomas: C'est parce que l'association de protection du lac Kénogami, ça existe depuis 1982, et puis cette association là a été créée justement lorsque y'a des projets spéciaux, comme là euh, y va avoir des mémoires à présenter parce que y'a quand même une couple de question disons que les personnes se posent parce que c'est sûr que la solution des barrages en amont, c'est la solution pour garder le niveau plus stable là, plus égal. Mais par contre, on hausse les digues, on hausse les barrages et les digues, on rajoute quatre digues là de six à huit pieds. Ça c'est pour sécuriser les personnes là qui sont là en bas des barrages, tout ça. Mais les personnes en haut du lac là, est-ce qu'y vont avoir une garantie que si ça monte plus haut qu'y'a monté au déluge, qui paie pour les dommages ? Parce que, on parle de changer la cote des eaux de 115 à 120 sur euh, tous nos contrats sont à 115 présentement. Toutes les personnes qui sont résidents présentement...

Régis Langevin: Vous voulez dire à 115 pieds.

Joe Thomas: 115 pieds, la cote des eaux. Ça c'est la ligne où nos terrains là pour euh, la question d'arpentage fini. Et y veulent le monter à 120.



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #048

3

Régis Langevin: Mais là 120 dans certains cas, ça veut dire la résidence au complet hein.

Joe Thomas: C'ets ça. Fait que ça veut dire, entre le 115 et le 120, si y'arrive un autre remontage de l'eau sans être un vrai déluge, y'a une augmentation, est-ce qu'on aura à prendre des recours collectif. C'est ça qu'on veut savoir. Est-ce qu'on a une garantie, comme de quoi que, ok les dommages seront payés un peu comme les résidents ont été payés lors du dernier déluge. Ça c'est pour un. Ensuite de ça, est-ce qu'on est garantie qu'y'aura pas peut-être d'autres, des compagnies privées qui vont penser d'installer des centrales hydroélectriques après le nouveau bassin en haut ?

Régis Langevin: Et ça c'est le bassin du lac Kénogami là.

Joe Thomas: Le bassin là qui va être, qui va être au mont Apica. En bas du mont Apica, y va avoir un nouveau bassin, pour retenir les eaux.

Régis Langevin: Mais ça ça rien à voir avec l'augmentation de 115 à 120 pieds là.

Joe Thomas: Bien oui mais ça c'est, ça fait partie du projet parce que y'augmentent les , les digues et les barrages de six à huit pieds. Y rajoutent même quatre nouvelles digues. Donc les résidents du lac Kénogami puis les riverains vont être plus enclavés qu'ils l'étaient avant.

Régis Langevin: C'est à dire qu'y va avoir plus d'eau en retenu dans le parc, donc si une forte pluie, vous avez plus de chance que ça déborde plus encore.

Joe Thomas: Plus encore au lac Kénogami que en bas des barrages. En bas des barrages la sécurité va être accrue parce que y'augmentent les digues. Tsé. Y'augmentent les barrages puis les digues. Donc, le bassin va être beaucoup plus garnd qu'y'était avant, beaucoup plus haut.

Régis Langevin: Le bassin dans le parc.

Joe Thomas: Non, le lac Kénogami même.

Régis Langevin: Ah bon bon bon. Le bassin en amont, ça c'est correct, mais le lac Kénogami même, y'appelle ça un réservoir de temps en temps là, c'est que lui les digues vont être augmentées. Y vont être haussées de six à



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #048

4

huit pieds, ainsi que les barrages. Donc on va être enclavé un peu plus qu'on l'est présentement. Ça va prendre des garanties au bout de ça aussi.

Régis Langevin: Et là ce soir la réunion, vous voulez parler principalement de quoi ? Est-ce que vous voulez parler de ce qu'on veut faire en amont ou vous voulez parler de l'augmentation des digues euh ?

Joe Thomas: On veut parler de l'augmentation des digues, ce qu'y font en amont ça j'pense que c'est une bonne affaire ça.

Régis Langevin: Mais est-ce que ça va être fait, est-ce qu'on respecte les échéanciers ? Comment ça va dans c'dossier là ?

Joe Thomas: Selon les dernières réunions qu'on a eu, ça respecte les échéanciers.

Régis Langevin: Ça veut dire que la fin des travaux c'est 2005 ?

Joe Thomas: 2005 oui.

Régis Langevin: A partir de 2005, plus jamais on aura de problème avec le niveau du lac Kénogami.

Joe Thomas: J'crois que le niveau du lac Kénogami va être, pas mal sécurisé là. J'pense que tout l'monde est d'accord pour qu'on, qu'on aura un bon contrôle. Puis ... Une couple de questions se posent entre le nouveau bassin en amont et le lac Kénogami, est-ce que y'en aura pas qui ont des idées de poser des centrales hydroélectriques sur cette rivière là là ?

Régis Langevin: C'est à dire qu'y vont voir la possibilité énergétique couler dans le vide et y seront peut-être tentés d'installer des barrages, des centrales électriques, c'est ça que vous pensez ?

Joe Thomas: C'est ça, c'est ça. J'pense qu'on doit en discuter, c'est le temps d'en discuter.

Régis Langevin: ET qu'est-ce que vous dit Hydro-Québec dans c'dossier là ?



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #048

5

Joe Thomas: On n'a pas été jusque là là, disons, ça prend une association pour, ça prend un groupe pour discuter avec ça. Une personne tout seule là ne peut pas. Fait que c'est pour ça que nous autres là, avec l'Association là, puis faire les mémoires, bien y va avoir de la représentation de faite puis j'pense que c'est ça qui va nous aider.

Régis Langevin: On entend un peu partout souvent les gens critiquer la gestion des eaux du lac Kénogami dans les tribunes téléphoniques, dans les lettres ouvertes, dans les quotidiens, tout ça. Mais quand vient le temps d'aller prendre une soirée pour discuter de ça là, comme vous allez le faire ce soir à l'édifice municipal du lac Kénogami, est-ce que les gens participent ou c'est toujours les trois quatre mêmes ?

Joe Thomas: Non non. Bien. Les gens participent, les gens donnent les idées, et puis le groupe par après bien y font leur représentation. C'est un peu comme lorsqu'y'ont voulu faire, l'enfouissement sanitaire au sud du lac Kénogami. L'APLK a fait beaucoup de revendications puis fait que ça tout été changé, c'est un peu ça là qui est l'organisme pour protéger disons les propriétaires puis les résidents du lac Kénogami.

Régis Langevin: Bien si y'a quelque chose de particulier qui transpire de votre réunion de ce soir, n'hésitez pas à nous rappeler demain.

Joe Thomas: On vous remercie beaucoup.

Joe Thomas: Au revoir. J'vous rappelle que la réunion a lieu ce soir à 19h00 à la salle publique de l'édifice municipal de la municipalité de lac Kénogami. Celui que vous venez d'entendre, c'est Joe Thomas qui est pp de cette association.

1482

--- FIN ---



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Pilote
Chicoutimi (Québec) J4A 1W1
TÉL : (418) 773-5747
TÉLÉ : (418) 773-5746
référence@comtel.ca

SEULEMENT EN FONCTION DE LA RÉGION DE CHICOUTIMI

SEULEMENT EN FONCTION DE LA RÉGION DE CHICOUTIMI

Client : MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES
Rapport : #51
Date : 10 juillet 2001
Station : CKRS-AM Chicoutimi -
Heure : 7h28
Émission : les matins de Ségal
Page (s) : 07
Sujet : gestion lac Kénogami.

Myriam Ségal: Hier, y'avait une réunion au sujet de la gestion du lac Kénogami, que va-t-on faire en attendant que le projet de rivière aux écorce, ou Pikauba, soit terminé et qu'on puisse maintenir le niveau du lac à un niveau acceptable pour les riverains du lac Kénogami. Euh, j'ai au téléphone Louis Pilote qui est membre de l'Association de protection du lac Kénogami. Bonjour M. Pilote. Comment

Louis Pilote: Bonjour ... ça va ?

Myriam Ségal: Oui ça va bien, vous ?

Louis Pilote: Oui, ça va très bien.

Myriam Ségal: Hier, vous deviez décider quoi ?

Louis Pilote: Décider euh, j'pense que la première chose c'était de, avec tout ce qui se passe au niveau de, au niveau des aménagements au niveau du lac Kénogami, c'était d'aller voir nos membres pour leur demander un peu qu'est-ce qu'y pensaient de tout ça.

Myriam Ségal: Ok.

<

Louis Pilote: La première chose, c'est que effectivement, euh, après le déluge, le fameux déluge, la commission Nicolet avait recommandé de jamais monter le lac plus haut que 112.8 pouces. Puis nous au comité de bassin, parce qu'on a un membre qui nous représente au comité de bassin, qui regroupe tous les intervenants autour du lac. On avait réussi à essayer de dire que ça n'avait pas de bon sens pour les riverains du lac Kénogami puis y'avait mis ça à 113.5. ça veut dire que actuellement, le lac ne peut pas monter plus de 113.5. A partir de 113.5, y faut qu'y fassent sortir, puis y font sortir le maximum pour maintenir ça en bas de 113.5.

MARTEL MUNGER #051

2

Myriam Ségal: Sauf que en réalité, y se tiennent plutôt autour du 112.8, 113.

Louis Pilote: Bon ben le principe c'est pas, si tu veux pas atteindre 113.5, ou si tu veux pas le dépasser, faut que tu sois huit pouces plus bas.

Myriam Ségal: Et huit pouces plus bas vous vous êtes dans la bouette.

Louis Pilote: Huit pouces plus bas, c'est vraiment, on est désavantagé à ce niveau là. Fait que là les membres sont un peu inquiets de cette situation là puis y nous ont demandé pour essayer d'améliorer ça parce que pour eux autres ça pas tellement de bon sens pour le moment.

Myriam Ségal: Parce que ça va prendre encore plusieurs années avant qu'onk puisse dire, ok, c'est 113.5.

Louis Pilote: C'est ça. Alors eux autres y'ont une prévision je pense c'est de, 2005. Sauf que...

Myriam Ségal: Et y viserait le 114 pieds une fois que c'est fait hein.

Louis Pilote: Autour de 114 pieds. Mais tsé, c'est toutes des discussions qui ont lieu actuellement ça, euh, mais y'a un chiffre qui est sorti, autour de 114 pieds. Ce qui, ce qui, dans tous les travaux qu'y font, évidemment les premiers travaux qu'y'ont fait c'est tout des, comment j'pourrais dire donc, y veulent se faire un portrait des études techniques, etc, qu'est-ce qui se passe. Pis l'an prochain en 2002, y'a tout le modèle si on peut dire de simulation pour voir comment est-ce que pourrait être géré tout ce réservoir là. Peut-être que ce serait une bonne idée, puis là, de toute façon, on va en parler au comité de bassin, que tout, la prévision météorologie, le modèle d'aide à la décision, toutes ces choses là là, pour la gestion prévisionnelle, qu'y puissent accélérer ça pour l'appliquer par exemple l'année prochaine, quelque chose comme ça.

Myriam Ségal: Ok, qu'y puissent tout de suite appliquer en attendant que le gros barrage soit fait par en haut.

Louis Pilote: Exactement. Donc on essaie de tous les cotés. C'est vrai que, le problème c'est que les gens sur la rivière Chicoutimi sont inquiets. J'comprends, y'ont subi le déluge très fortement, peut-être un peu plus fortement que les gens du lac comme tel. Euh, à ce moment là eux autres, quand on parle de monter le lac de deux pouces, y sont extrêmement inquiets. Alors s'agit d'essayer de les rassurer parce que je pense que avec



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #051

3

tous les, toutes les améliorations qu'y'ont fait depuis le déluge pour gérer le lac Kénogami, les dangers sont diminués si on peut dire.

Myriam Ségal: Sauf que ce qui est pas de nature à rassurer le monde, c'est que c'est encore le ministère de l'Environnement qui gère le lac Kénogami avec les mêmes équipements, toujours à distance, avec les mêmes ingénieurs qui sont toujours à Québec.

Louis Pilote: Bon, ça adonne bien, y' a eu une proposition qui a été fait en assemblée pour dire que la gestion du lac devrait peut-être revenir à des gens qui, à notre avis, on l'expertise assez développée là-dessus, c'est Hydro-Québec. Pis particulièrement Hydro-Québec régional est capable de faire cette job là. Y'ont toutes les données.

Myriam Ségal: Ouais y sont capables de gérer le.. le lac ?

Louis Pilote: Oui à notre avis oui.

Myriam Ségal: parce que la mission d'Hydro-Québec c'est de faire de l'électricité.

Louis Pilote: OUI je sais mais eux autres ont quand même des centres pour euh, de ramasser des données, pis euh, eux pourraient ramasser ces données là puis ensuite donner l'ordre si on peut dire à celui ou à la personne qui s'occupe de faire fonctionner les pelles, etc.

Myriam Ségal: Le fait que Hydro-Québec ait pas été plus capable que les autres gestionnaires de barrage lors du déluge d'opérer convenablement, est-ce que ça vous inquiète ?

Louis Pilote: Euh, non ben, j'peux pas me prononcer trop là-dessus, mais ce que j'veux dire c'est que eux autres y'ont un centre régional pour cueillir les données très très développé. Alors dans ce sens là, ce qu'y faut, c'est savoir qu'est-ce qui se passe puis après ça y'a des gens qui pourront être nommés, des gens responsables qui pourront être nommés puis que eux prendront la décision en fonction des informations qu'y vont avoir.

Myriam Ségal: Et Hydro-Québec , il est vrai, gère plusieurs plans d'eau et plusieurs barrages au Québec ...



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #051

4

Louis Pilote: Exactement... Mais en tout cas l'assemblée a manifesté que on enlève le mandat au ministère de l'Environnement. Puis l'autre affaire...

Myriam Ségal: D'après moi ça déplaîra pas à Jacques Brassard. Moi ce qu'on m'a dit, c'est que Jacques Brassard y a eu la moutarde qui lui montait au nez l'an passé quand y'ont failli l'échapper une deuxième fois.

Louis Pilote: Ok alors de toute façon nous on va revendiquer que ça aille ailleurs qu'au ministère de l'Environnement. Ensuite on veut une gestion sept jours sur sept particulièrement pendant la période estivale, puis de 24 heures par jour. Parce que l'important c'est de diminuer le temps de réaction. Alors quand y tombe de l'eau rapidement, y faut réagir rapidement. on sait que c'est une problématique du lac Kénogami, l'eau rentre très vite dans le lac Kénogami, puis si elle rentre très vite, faut la faire sortir très vite aussi. Donc faut être au courant de ce qui rentre pis réagir rapidement.

Myriam Ségal: Mais eux autres y prétendent qu'avec leur gugusse télémétrique là, y savent tout ça même si y sont au Zimbabwe.

Louis Pilote: Oui bien ça s'est amélioré mais euh, j'peux pas te dire mais, par exemple, si quelqu'un part une fin de semaine, hein, puis y part le vendredi en se fiant, et c'est peut-être fiable aussi, mais, sauf que ça peut changer, en se fiant aux prévisions d'eau qui va tomber, puis y fait la planification de la fin de semaine en tenant compte des prévisions, y dit moi j'm'en vais, y tombera pas d'eau. Puis ça arrive qu'effectivement les prévisions se réalisent pas parce que c'est juste des probabilités. A ce moment si y'est parti pour la fin de semaine, la réaction va se faire juste le lundi puis là y'est trop tard.

Myriam Ségal: C'est d'ailleurs pour ça que la Commission Nicolet avait dit, ça prendrait un gardien de barrage.

Louis Pilote: C'Est ça.

Myriam Ségal: Ce que le ministère a toujours refusé d'appliquer comme résolution.

Louis Pilote: Alors y faut donner des signes, faut qu'y nous donnent des signes comme de quoi y sont capables d'améliorer la situation.



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #051

5

Myriam Ségal: L'autre problème qu'on a M. Pilote, c'est une difficulté de perception. Les gestionnaires à Québec là, y, quand y mouille, y disent, y se disent toujours, ça va ben finir par arreter. Tandis que nous autres depuis le déluge, on se dit, et si d'un coup ça arrêta pas.

Louis Pilote: C'est ça, c'est toujours le même problème.

Myriam Ségal: C'est toute la différence entre gérer de la région ou gérer de l'extérieur.

Louis Pilote: Exactement, on est plus près... Au comité de bassin, y'avait les gens de la rivière Chicoutimi, des fois on expliquait des affaires puis y disaient, même si c'est pas, même si c'est pas vrai que la situation est dangereuse dans certaines situations, les gens pensent que c'est dangereux. Donc faut donner des signes, faut montrer concrètement que tout est sous contrôle. Puis on n'A pas l'impression que c'est comme ça que ça se passe au ministère de l'environnement.

Myriam Ségal: Pourtant y'ont un site Internet, vous pouvez allez voir aujourd'hui là quel apport y rentre, combien y'en sort, combien y prévoient.

Louis Pilote: Alors pour régler tout ça, peut-être ce serait intéressant de ramener ça dans la région puis de, de trouver un autre mandataire pour gérer le lac Kénogami. On pense à Hydro-Québec . Mais de toute façon, toutes les discussions qu'on a actuellement au comité de bassin, euh, on va en discuter, puis euh, probablement que ça va arriver que ça va changer de gestionnaire.

Myriam Ségal: Rien qu'à voir que Hydro-Québec est en charge du projet de Pikauba, j'ai l'impression que votre proposition va tomber dans une oreille qui l'attend.

Louis Pilote: En tout cas on va la défendre.

Myriam Ségal: (rire) Merci beaucoup !

Louis Pilote: Un autre aspect aussi, c'est que ... Au niveau de la production hydroélectrique, y'a une crainte. Parce que y'a toute une vague actuellement de mini-centrale puis ces choses là à travers le Québec. Et là nous on a une proposition ferme qui dit, pas de production hydroélectrique sur les barrages qu'y sont en train de construire dans le parc. maintenant nous autres faut essayer de faire intégrer ça si on peut dire dans...



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #051

6

Myriam Ségal: Mais j'ai compris que c'était aussi la position de Jacques Brassard, on turbine pas en haut, faut que ce soit un ouvrage régulateur et non pas un ouvrage de production.

Louis Pilote: Exactement mais alors, nous, en tout cas à l'Association hier en assemblée, ça a discuté de ça et ça semble ferme qu'on veut pas que, parce que les exigences de la production hydroélectrique, c'est pas les exigences de sécurité de population.

Myriam Ségal: C'est évident que si y turbinent en haut, l'obsession ça va être de faire de l'électricité et non plus de gérer le lac Kénogami pour les riverains.

Louis Pilote: Mais vous savez très bien qu'actuellement y'a des pressions euh, j'sais pas si sont fortes, mais y'a des pressions en tout cas dans tout le Québec, des gens qui veulent turbiner des rivières du Québec puis qui veulent faire un peu d'argent avec l'eau qu'on a en abondance. Alors cette pression là, je pense qu'on va l'avoir aussi au lac Kénogami. A ce moment là, nous c'est ferme, on va se battre contre ça.

Myriam Ségal: D'autant plus que comme c'est Hydro-Québec qui gère le projet et que la mission d'Hydro c'est d'en faire de l'électricité, la tentation va être assez forte merci.

Louis Pilote: (rire) C'est ça. Y'a des tentations, mais ça tout l'monde a des tentations.

Myriam Ségal: Oui mais regardez, Eve n'a pas été capable de dire non.

Louis Pilote: (rire) Oui c'est ça.

Myriam Ségal: Merci M. Pilote. Au revoir.

Louis Pilote: Ça m'a fait plaisir. Allez au revoir.

Myriam Ségal: Louis Pilote est un des membres de l'Association de protection du lac Kénogami. Les riverains veulent premièrement s'assurer que y'aura pas de turbinage sur l'ouvrage régulateur qu'on va faire au lac Pikauba. Deuxièmement, s'assurer que pour les deux trois prochaines années, on va essayer de se tenir plutôt autour du 113.5 que du 112.8. Et y voudraient également que le ministère de l'environnement passe le relais à



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #051

7

Hydro-Québec. Ils ont plus confiance dans Hydro-Québec régional pour gérer le lac Kénogami que dans le ministère de l'environnement à Québec.

2061

--- FIN ---



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Piquard
Lac Beauport (Québec) J6A 1B5
TÉL : (418) 273-5747
TÉLÉ : (418) 273-5748
réf@univ.lesmilles.com

RECHERCHES EN COMMUNICATION - 7600 BOULEVARD DE LA SAISON - LAKE CHARLES - QUÉBEC

RECHERCHES EN COMMUNICATION

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**

Rapport : **#90**

Date : **19 juillet 2001**

Station : **CKRS-AM Chicoutimi**

Heure : **7h29**

Émission : **Champagne pour tout le monde**

Page (s) : **02**

Sujet : **Gestion du Lac-Kénogami**

Louis Champagne: On s'en va immédiatement rejoindre le maire actuel de Laterrière, bonjour M. Beaulieu.

Jean-Marie Beaulieu: Bonjour.

Louis Champagne: La question je vous la pose à vous là, voilà cinq ans, qui était le maire de Laterrière lors des événements ?

Jean-Marie Beaulieu: Y'a cinq ans, Mme Gauthier.

Louis Champagne: C'était Mme Gauthier ! Ah c'était Mme Gauthier, j'pensais que Paul Dominique, j'tais pas certain entre Paul-Dominique, entre Françoise et Paul Dominique mais là si vous me le dites...

Jean-Marie Beaulieu: C'était Mme Gauthier, d'ailleurs, son mandat elle l'A passé dans le déluge constamment quasiment.

Louis Champagne: Ah oui oui. Mais dites moi ça pas l'air à être terminé parce uqe parmi les recommandations de M. Nicolet, qui est loin d'être un fasciste pis un fédéraliste, et bien celui-ci recommandait au barrage de Laterrière euh, la présence d'une personne humaine. C'est dans le rapport ...

Jean-Marie Beaulieu: Et oui ...

Louis Champagne: Ça coûte pas assez cher ça hein. Ça serait trop facile.

Jean-Marie Beaulieu: Ça serait très facile. Ben au moins ça rassurerait le monde. Écoutez, on leur reproche encore ça là, j'veux dire, ...

MARTEL MUNGER #090

2

Louis Champagne: Est-ce que justement, c'est la question que j'avais voulu vous poser, je sais qu'à Laterrière, on est choqué de la gérance actuelle du plan d'eau surtout avec le réservoir de Laterrière mais, est-ce qu'il y aurait possible rapidement de ramener, est-ce qu'il y a des installations nécessaires qui sont toujours là à Laterrière ? Parce que, y'a des gens qui m'ont dit que les installations avaient été détruites moi.

Jean-Marie Beaulieu: Oui, pour ?

Louis Champagne: Pour surveiller Laterrière avec un être humain sur place et non pas de la Grande Allée.

Jean-Marie Beaulieu: Y'a pu effectivement, la maison qui était là n'existe plus. Le terrain est encore là bien sûr là, c'est la municipalité qui l'entretient, mais la maison comme telle a été démolie j'veux dire parce que y'avait pu d'utilité puis elle demandait des rénovations. Donc la maison comme telle a été démolie.

Louis Champagne: Mais est-ce que reconstruire comme ça une maison abordable pour remettre ce que les gens s'attendent depuis longtemps, c'est à dire une présence humaine, qui a été recommandée dans le rapport Dallaire, dans le rapport Nicolet, d'ailleurs l'article 10.3.2 ...

Jean-Marie Beaulieu: Oui oui oui ...

Louis Champagne: Est-ce que vous pensez que c'est une solution ça qu'on peut envisager ou ben si c'est pas dans la tête des hauts fonctionnaires ?

Jean-Marie Beaulieu: Ah c'est encore une solution qu'on peut envisager mais j'veux dire, c'est nettement pas dans les orientations gouvernementales à ce stade-ci, croyez moi. On l'a débattu plusieurs fois, on a posé les questions plusieurs fois, mais j'veux dire, non, c'est ...

Louis Champagne: Pourquoi cet entêtement ?

Jean-Marie Beaulieu: Euh, écoutez, pourquoi cet entêtement ... Y'ont pris des décisions dans le passé. Y'ont décidé de centraliser effectivement la, le gardiennage j'veux dire à Jonquière. Y'a un technicien quand même qui est là, j'veux dire, mais y'est pas là comme y'était là antérieurement ici à Laterrière. Y'en a un, y'est situé à Jonquière, l'ensemble des instruments sont situés à Jonquière. C'est une décision qui a été prise dans le temps et



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

3

écoutez, normalement nous, ce qu'on dit, ç'aurait dû être mis à Laterrière. D'abord, le débit de la rivière est plus important. Deuxièmement j'veux dire, y'a plus de population sur le bord de la rivière que la rivière au Sable. Mais la décision a été prise comme ça. Alors c'est dans ce sens là. On vit avec maintenant. Ce qu'on dit, écoutez, vous avez souvent j'veux dire un technicien plus un aide. J'veux dire, essayez donc de faire en sorte que y'en ait un qui soit constamment à Laterrière.

Louis Champagne: Me semble que six mois par année à Laterrière, du mois de mai disons jusqu'au mois d'octobre.

Jean-Marie Beaulieu: C'est, ben écoutez, on l'a demandé ça, l'an passé on avait réussi à avoir un étudiant pour faire de l'information. Mais j'veux dire on n'est pas capable de l'avoir sur une base permanente, de ce style là, d'autant plus qu'écoutez, c'est pour une certaine période de temps. Quand les travaux d'aménagement vont être faits, j'veux dire, y'a une bonne partie des inquiétudes qui va diminuer.

Louis Champagne: Mais parlant de ces travaux là, vous avez pas l'impression M. Beaulieu, moi j'ai de la misère à comprendre que, Hydro-Québec, on s'entend tu M. Beaulieu que Hydro-Québec, c'est là pour construire des barrages, mais, qui vont rapporter de l'électricité qu'Hydro-Québec va vendre. C'est tu ça ?

Jean-Marie Beaulieu: Oui, bon, oui ...

Louis Champagne: Pourquoi Hydro-Québec on pourrait lui demander de construire pour les bons petits amis du Saguenay-Lac-St-Jean, qui ont probablement voté péquiste là, pourquoi on leur demanderait de construire un barrage qui ne produit pas d'électricité, tout simplement pour garder à un bon niveau un réservoir qui ne rapporte rien à Hydro-Québec ?

Jean-Marie Beaulieu: Bon, le pourquoi c'est qu'au fond, j'veux dire, c'est nos spécialistes internationaux hein. Hydro-Québec a réussi avec le temps à dégager une expertise qui est d'ailleurs j'veux dire reconnue sur le plan international, et c'est dans ce cadre là qu'Hydro-Québec

Louis Champagne: Oui mais, à ma question M. Beaulieu, pourquoi Hydro-Québec accepterait de mettre des hommes, du temps et de l'argent, pour construire un barrage qui ne rapporte rien alors que la demande de construire des barrages qui vont leur rapporter, euh, y sont même pas capable d'y répondre. Comment on va



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

4

pouvoir forcer Hydro-Québec à construire un barrage qui rapporte pas ? Vous avez pas l'impression que c'est de la bouilli pour les chats c'dossier là ?

Jean-Marie Beaulieu: Non, écoutez, moi ce que j'vois en tout cas, j'ai travaillé, parce que j'siège sur le comité de gestion direct qui existe, qui fonctionne. Euh, Hydro j'pense fait un bon travail de cueillette de données, d'analyse, et ainsi de suite. Au fond c'est un dossier qui est technique la construction, et c'est dans ce cadre là que Hydro-Québec a été mandaté. Ecoutez, je sais que y'ont effectivement des difficultés Hydro-Québec pour construire des barrages, bon, parce que c'est beaucoup plus compliqué maintenant que ce l'était dans le passé. Euh. bon euh.. les dossiers de construction de barrage qu'ils font actuellement ça.. ça prend a peu près la même période de temps et il y a des audiences publiques, y'a élaboration du contenu technique, alors c'est long, c'est très long, mais je me fie sur leur expertise cependant, j'ai beau...

Louis Champagne : oui !!

Jean-Marie Beaulieu : ... pour construire ça...

Louis Arcand : ah, si si y'a des gens qui sont capable de bâtir un barrage j'y crois moi aussi, mais comment, pourquoi l'Hydro-Québec, dont le mandat est de rapporter de l'argent, il l'ont faite là.

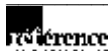
Jean-Marie Beaulieu : C'est clair.

Louis Champagne : C'est en construisant des barrages qui rapportent de l'électricité. Y irais nous construire à l'Apicoba un barrage qui ne rapporterais pas un Kilowatt d'électricité, tout simplement pour faire un équilibrage de l'Eau pour les estivants du lac Kénogami pendant trois moi dans l'année. Hey ! est dure à comprendre tsé.

Jean-Marie Beaulieu :.C'est pas seulement pour les estivants pendant trois mois par année cependant. Je.. euh je c'est ça

Louis Champagne : ah oui oui j'en met un petit peu plus là.

Jean-Marie Beaulieu : ha oui oui (rires) Y'a cet élément là en particulier. Là y'a aussi l'élément que ça va apporter aux gens qui vivent sur le bord de la rivière, un élément de sécurité. Écoutez y'a quand même le tiers



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

5

approximativement du bassin versant qui va pouvoir être minimalement contrôlé par ce... ce second barrage là qu'il va y avoir. Bon, au moins, y'a ça qui va nous être apporté, actuellement malheureusement on a pas ça.

Louis Champagne : et dans combien d'années ça ?

Jean-Marie Beaulieu : En deux milles cinq.

Louis Champagne : Pardon ?

Jean-Marie Beaulieu : En deux milles cinq !

Louis Champagne : Construit en deux milles cinq ou bien étudié...

J

Jean-Marie Beaulieu : Construit, construit

Louis Champagne : Construit en deux milles cinq.

Jean-Marie Beaulieu : Construit en deux milles cinq.

Louis Champagne : Pis entre temps d'ici deux milles cinq, on est en deux milles un, y'a aucune possibilités de voir la recommandation de Nicolet, c'est à dire un bon petit gardien à Laterrière.

Jean-Marie Beaulieu : En tous cas jusqu'à maintenant, croyez-moi, il... ça ça n'a pas fonctionné. Ce n'est pas qu'on l'a pas demandé, c'est à dire euh.. et pis on le demandais pas sur une base perdante. On le demandais a peu près dans le style que vous l'avez mis... euh déposé sur la table tout à l'heure. Donc le ministère ne bougera pas la dessus. On a tous les instruments pour gérer, on a passer ce... ce.. ça ça serait du monde proche de du monde et ainsi de suite.

Louis Champagne : Comme ça la.. une des quatre recommandations, je prend le rapport que j'ai devant moi, la huit point quatre, y'en a quatre recommandations de Nicolet qui à.. au dépôt de son rapport était le suivantes. Abandon du plan de gestion estivale de quatre-vingts deux...

Jean-Marie Beaulieu : Ça on l'a faite



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

6

Louis Champagne : On vous a forcé.

Jean-Marie Beaulieu : on l'a fait.

Louis Champagne : Abaissement du niveau maximum d'exploitation du réservoir Kénogami en saison estivale à cent soixante trois point cinq mètres. Ça c'est la querelle entre les mètres pis les pieds.

Jean-Marie Beaulieu : ça.. ça on l'a fait aussi

Louis Champagne : Ouais, c'est pas clair, clair, mais à.. y savent pas d'où y partent.

Jean-Marie Beaulieu : Bien c'est parce qu'avant on gérait cent quinze.

Louis Champagne : ouais

Jean-Marie Beaulieu : Actuellement on gère cent treize cinq.

Louis Champagne : ouais

Jean-Marie Beaulieu : et en... la réalité c'est cent douze.. c'est.. c'est.. c'est..

Louis Champagne : La réalité c'est qui tiennent pas parole.

Jean-Marie Beaulieu : c'est cent douze cinq.

Louis Champagne : ok.. Adoption d'un plan de gestion préventive qui vise à ajuster les niveaux d'évacuation en fonction des quantités de précipitation prévues. Ça c'est pas réglé !

Jean-Marie Beaulieu : Ça.. ça va être réglé... non non, absolument pas...

Louis Champagne : Bon ok, ça fait... cinq ans plus tard y l'ont pas appliqué. Pis l'implantation d'un système d'alarme ça ils l'ont appliqués, mais ça part de Mon.. de Québec.

Jean-Marie Beaulieu : Le système de téléphone là ?



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

7

Louis Champagne : Ouais, y part de Québec

Jean-Marie Beaulieu : ouais, ça part.. ça part de Québec.

Louis Champagne : C'est bon ça hein ?

Jean-Marie Beaulieu : Ha oui oui.

Louis Champagne : Le premier qu..

Jean-Marie Beaulieu : Ça part de Québec.

Louis Champagne : Le premier qui dit y'a trop d'eau, le dit à deux autres, les deux autres le disent à quatre autres, quatre autres disent à huit autres, sauf que le premier qui lâche le coup de téléphone y'est assis sur la Grande-Allée. (rires)

Jean-Marie Beaulieu : Mais c'est.. c'est un des éléments qu'on leur dit pis qu'on leur a fait comme reproche. Bin écoutez l'an passé on avait sorti mais cette année je suis pas sorti parce que bon... Mais je trouve qu'ils ont commencés à s'améliorer un peu même si y'on encore réagit tard à mon avis, y'aurais pu effectivement.. mais y'on commencés jeudi, écoutez il pleuvait depuis deux semaines mais je pense que y'aurais pu.. qu'y'aurais pu réagir encore un peu avant. Mais ça s'est amélioré par rapport à ce qu'ils faisaient avant. On va leur donner ce.. ce que.. ce qui leur reviens. Ça c'est minwi.. minimalement amélioré. Je.. y'aurais pu encore à mon avis, réagir minimalement avant ce qui s'est passé là. Bon peut-être que on aurait eu un deux cent cinquante-cinq mètres cubes d'arrivée à Chicoutimi, je veux dire euh, de jour au lieux de quatre ou cinq comme on va vivre maintenant. Bon c'est... c'est.. c'est juste ça au fond qu'on va dire. Essayez dont d'agir en prévention par rapport à votre façon de gé.. de gérer ce débit là. Euh.. et ça.. je pense.. pour moi on a un mariage trop populaire, trop populiste, on se fait pas comprendre.

Louis Champagne : Et nos élus dans ça qu'est-ce qu'ils disent ? On n'a quatre sur quatre qui sont péquistes là

Jean-Marie Beaulieu : mais...



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

8

Louis Champagne : Pardon ?

Jean-Marie Beaulieu : mais on l'a dis.. on leur à dit ça là là.

Louis Champagne : Ouais.

Jean-Marie Beaulieu : Écoutez euh.. l'an passé j'ai sorti j'ai sorti, au passablement faible par ici par rapport à.. par rapport à ce.. cette gestion là.. je l'ai pas pris et je le prend pas encore. Cette année bon ça c'est amélioré minimalement bon. A deux cent cinquante mètre cubes on doit m... Écoutez, ça fais partie de la règle ça.. et y'on.. euh y'on le droit et ils peuvent effectivement aller jusqu'à deux cent cinquante cinq mètres cubes, y'a pas de difficulté, y'a pas de danger pour la vie humaine à deux cent cinquante mètre cubes plus qu'à vingt-huit ou trente. Bon. Alors ils peuvent le faire, mais ce qu'on dit, écoutez, entre tren.. entre vingt-huit mètres cubes et deux cent cinquante cinq, là y'a tu moyen de graduer ça assez rapidement

Louis Champagne : Bin oui

Jean-Marie Beaulieu : c'est ça qu'on leur demande

Louis Champagne : pis ?

Jean-Marie Beaulieu : pour permettre à la population de.. de vivre en toute sécurité pis surtout, commencer à avoir confiance un peu en votre vra.. façon de gérer, et écoutez on a vu cette.. cette semaine quand ça faisais rouler là. On peu.. En tous cas personnellement moi je pense qu'y'aurais pu réagir encore un peu.. de.. deux jours avant. Y'aurais pu réagir et ils savaient, le commun des mortels le savait que ça faisais longtemps qu'il pleuvait pis qui tombais de l'eau pis qu'y'allait en tomber encore, pourquoi y'on tardé autant pis y'on ouvert seulement jeudi. Écoutez, à la prochaine réunion de gestion du lac Kénogami on va certainement poser la question au ministère.

Louis Champagne : est-ce qu'y'en a des élus qui siègent sur ce comité là ou bin si ce sont toute débarrassé de leur job ?



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

9

Jean-Marie Beaulieu : Non écoutez euh.. Pour Chicoutimi c'Est euh... c'est euh.. écoutez c'Est euh.. le directeur général adjoint qui siège là, monsieur Lepage. Pour euh Jonquière, euh.. c'est euh des fonctionnaires. Qui.. Le maire de Jonquière y va de temps en temps là..

Louis Champagne : Ouais mais c'est.. ça fais deux fonctionnaires sur deux là à date, ça fais pas grand élu là.

Jean-Marie Beaulieu : Pour le lac Kénogami c'Est le maire.

Louis Champagne : Bon enfin un élu.

Jean-Marie Beaulieu : Pour moi ce n'e.. Laterrière ici, le maire y siège.

Louis Champagne : Ça fait deux maires, deux élus, deux s'é.. deux fonctionnaires.

Jean-Marie Beaulieu : Avec des citoyens ici à Laterrière

Louis Champagne : Ouais.

Jean-Marie Beaulieu : Pour Larouche, le maire de Larouche euh.. y siège euh..

Louis Champagne : Ouais mais vous êtes trois élus contre deux.

Jean-Marie Beaulieu : Ouais c'est ça !

Louis Champagne : Comment ce fait-il que.. Mais y'a personne du gouvernement provincial comme élu qui est là là ?

Jean-Marie Beaulieu : Non non non non non.

Louis Champagne : Y sont jamais là ?

Jean-Marie Beaulieu : Au niveau du gouvernement provincial, les élus, je veux dire les députés vont être là lorsqu'ils ont des annonces importantes..



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #090

10

Louis Champagne : mais quand arrive l'eau y sont pas là

Jean-Marie Beaulieu : Non non non pas du tout

Louis Champagne : Merci beaucoup

Jean-Marie Beaulieu : non pas du tout

Louis Champagne : Merc...

Jean-Marie Beaulieu : Au revoir

Louis Champagne : Voilà c'est ça le travail des députés, vous l'avez en pleine face c'est pas moi qui vous le dit c'est.. Jean-Marie Beaulieu.. Où est Jacques Brassard ? Où était l'ancien Premier Ministre ? Mais vous le savez, Lucien Bouchard venir à Jonquière ça y pue au nez. Pis pour ce qui est de... de.. Chicoutimi moi je suis de ceux qui pensent que Stéphane Bédard est bin bin bin sympathique mais de là à régler des dossiers là.. Stéphane aurait une grande leçon à recevoir de son père bientôt. Sept heure quarante et une minute du matin.

-Fin-

2716



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Pélard
Lac Beauport (Québec) J6A 1H1
TÉL : (418) 273-5747
TÉLÉ : (418) 273-5746
référence@comref.ca

NOUVEAU KÉNÉOGAMI - PÉLARD - RÉFÉRENCE

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**
Rapport : **#97**
Date : **20 juillet 2001**
Station : **CKRS-AM Chicoutimi -**
Heure : **6h18**
Émission : **Champagne pour tout le monde**
Page (s) : **01**
Sujet : **Gestion du Lac-Kénogami**

SEULEMENT EN COMPAGNIE DE LA RÉFÉRENCE COMMUNICATION

Nicolas Saint-Pierre : Le maire de Latterière, Jean-Marie Beaulieu, ajoute sa voix au concert de reproches envers la gestion du lac Kénogami par Québec. Le maire Beaulieu estime que les fonctionnaires du Ministère responsables de la gestion hydrographique à Québec auraient dû réagir plus tôt pour évacuer les surplus d'eau du lac réservoir à la suite des fortes pluies la semaine dernière. Même si la situation tend à s'améliorer par rapport aux dernières années, le maire de Latterière mentionne que le Ministère doit gérer de façon plus préventive.

Jean-Marie Beaulieu : Cette année, je suis pas sorti là, parce que au fond, je trouve que y'ont commencé à s'améliorer un peu là, même si y'ont encore réagit tard à mon avis. Y'ont commencé jeudi, écoutez, y pleuvait depuis deux semaines, je pense qu'y'auraient pu, y'auraient pu réagir encore un peu avant. Peut-être que euh, on aurait eu un deux cent cinquante-cinq mètres cube dans la rivière Chicoutimi (de jour) au lieu de quatre ou cinq comme on va vivre maintenant. C'est juste ça au fond qu'on leur va dire : essayez donc d'agir en prévention par rapport à votre façon de gérer ces débits là.

195

- Fin -



45, rue Pélard
Chicoutimi (Québec) G8A 1H6
TÉL. : (418) 273-5747
TÉLEX : 318 273 5747
référence@comtel.ca

SEULEMENT EN FONCTION DE LA RÉGION DE CHICOUTIMI - G8A 1H6

RECHERCHES COMMUNICATIVES

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**
Rapport : **#144**
Date : **14 août 2001**
Station : **CBJ-FM Chicoutimi-**
Heure : **16h15**
Émission : **Nouvelles**
Page (s) : **01**
Sujet : **Travaux de retenu du Lac-Kénogami**

[...]

Gilbert Savard : Est-ce que les perspectives [d'emploi] sont euh.. un peu meilleure pour les prochains mois, les prochaines semaines ?

Louis-Marie Lepage : [...] Pour l'année prochaine bin c'est sûr là on aurait peut-être un genre de gros contrat là qui travaillent.. sont supposé euh.. annoncer là.. la construction de la fameuse digue qui va se faire pis le barrage surtout qui va se faire au mont Apika là.. sur la rivière Pikoba, pour euh.. balancer un peu le lac Kénogami. On... logiquement là ça devrait commencer l'année prochaine ça ça va être un gros contrat pour nos opérateurs de machineries lourdes et nos manœuvres ici et nos gars de béton.

Gilbert Savard : Est-ce qu'on est assuré que ça va être les travailleurs de la région qui vont euh.. être appelés euh.. en priorité la dessus ?

Louis-Marie Lepage : en priorité ça va être cinquante-cinquante parce que le chantier en ce moment, ok. Ce qui va se construire la bas on a une zone nous autre qu'on appelle la CCQ. C'est comme les artisans tiennent qui ont leurs zones pis nous autre ont notre zone aussi. La digue là bas à va être bâtie environ à euh... cinquante pour cent sur notre territoire, cinquante pour cent sur le territoire de Charlevoix et de Québec si on veut. Et la dessus déjà en partant là... on s'est déjà entendu avec nos euh.. représentant là de Québec pis on devrait être bon, logiquement là pour faire le.. s'te travail là environ à cinquante-cinquante sans se piler les pieds la dessus. Mais de toute façons nous autre euh.. avec l'ampleur des travaux qui vont avoir là, toute nos opérateurs logiquement devraient travailler. C'est.. c'est pour ça que c'est pas euh... bien bien inquiétant la dessus là.

Gilbert Savard : vous vous attendez vraiment à ce que ça commence l'an prochain. Et pis y'aura beaucoup de travailleurs la dessus ?

MARTEL MUNGER #144

2

Louis-Marie Lepage : bin.. on a pas vu encore les contrat, mais écoutez euh... ça fait peut-être environ un deux trois cents opérateurs là. On parle de camionnage toute euh.. les pelles euh.. les rouleaux, les cinquante tonnes pis les gros camions, les pelles, les grosses pelles de cie pis tsé... c'est.. c'est beaucoup de terre pis d'amarine à transporter. Trois-cents, peut-être quatre cents, je le sais pas. En tous cas pour nous autre en tous cas ça va être un bon boum ici, ça va emmener d'autre chose ici avec ça là.

Gilbert Savard : Et ça va durer assez longtemps ça ?

Louis-Marie Lepage : C'est un contrat.. logiquement je crois qui sera entre quatre et cinq ans qui ont dit là. Logiquement là c'Est encore là un sept huit mois par année. Pis.. trois.. quatre ou cinq ans c'est peut-être très très bon hein. C'est bon pour nous autre là.

[...]



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



415 rue Boland
Saguenay (Québec) G6J 1J4
Tél : (418) 785-5747
Téléc : (418) 785-5766
réf@comref.com

MEMBRE DES COMMUNICATEURS-PUBLICISTES QUÉBÉCOIS

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**
Rapport : **#153**
Date : **21 août 2001**
Station : **CKRS-AM Chicoutimi**
Heure : **7h45**
Émission : **Champagne pour tout le monde**
Page (s) : **03**
Sujet : **gestion bassin lac Kénogami**

[Entrevue avec le maire Daniel Giguère qui sera candidat à la mairie de Ville Saguenay.]

[...]

Daniel Giguère : Mais, si votre question est, est-ce que le parti québécois est bien vivant, j'y pense que oui. Mais le parti libéral est quand même très actif actuellement. Moi j'y pense que tous les ingrédients sont là pour une belle lutte mais vous savez, un maire doit travailler avec celui qui est élu par la population et c'est ce que j'ai fait depuis mon élection à la mairie. J'avais dit que j'aurais le maire de toutes les tendances politiques et je l'ai été. Je l'ai été avec M. Bouchard quand y'a été là. Je le serai avec Mme Racine ou Mme Gauthier, dépendamment du choix des électeurs, euh, début octobre qu'on nous dit...

Louis Champagne: Vous avez pas du nouveau dans le lac Kénogami vous ce matin? Dossier du lac Kénogami? C'est parce qu'on est en train en ce moment de l'vider le lac Kénogami là. On est en train d'en perdre le contrôle encore une fois pour la x^{ème} année.

Daniel Giguère Tantôt vous m'avez abordé là-dessus, j'y peux vous dire ce matin, c'est la première fois que je l'évoque publiquement, mais, en avril dernier, après avoir pris connaissance en compagnie des gens du comité de bassin du lac Kénogami, du nouveau plan de gestion du lac Kénogami, qui prévoit que en cas de crue abondante, déluge, que contrairement à ce que c'est depuis nombre d'année, on va déverser deux tiers des eaux dans la rivière aux Sables, et un tiers dans la rivière Chicoutimi. Actuellement c'est l'inverse.

Louis Champagne: Ouais.

Daniel Giguère : Quand ça va bien, on déverse un tiers dans la rivière Chicoutimi, et euh, deux tiers dans la rivière Chicoutimi et un tiers dans la rivière aux Sables. Mais quand ça va aller mal, quand y va avoir des niveaux d'eaux très élevés, on nous dit qu'à l'avenir, deux tiers de l'eau ira dans la rivière aux Sables. Donc c'est elle qui sera la plus vulnérable à des dommages potentiels.

MARTEL MUNGER #153

2

Louis Champagne: Mais, mais cette année là, vous êtes un ancien de l'Hydro,

Daniel Giguère : Oui.

Louis Champagne: Le projet du mont Pikauba, de créer une centrale qui ne produira pas d'électricité, comment vous pouvez justifier qu'Hydro-Québec va accepter de, le rôle d'Hydro-Québec si j'ai bien compris...

Daniel Giguère : Mais y'aura pas de centrale ...

Louis Champagne: Oui mais le rôle de l'Hydro-Québec c'est de fabriquer de l'électricité, pas de faire, pas de bâtir des centrales qui servent pas à fabriquer de l'électricité, on s'entend tu ?

Daniel Giguère : Absolument.

Louis Champagne: Alors pourquoi on forcerait Hydro-Québec à aller construire un barrage qui fabriquera pas d'électricité à Pikauba ?

Daniel Giguère : Dans ce cadre là Louis, suite au déluge, le gouvernement du Québec a annoncé un plan de près de 200 millions là de gestion du lac Kénogami pour régulariser le niveau du lac Kénogami. Ça j'pense que ça s'impose.

Louis Champagne: Mais ils l'ont pas encore cette année.

Daniel Giguère : Non mais c'est pas fait, c'est en 2003 que les travaux doivent commencer.

Louis Champagne: (siffle) Oh shit !

Daniel Giguère : ... Nous, avec le maire de Laterrière notamment puis le maire de lac Kénogami à l'époque, M. Godin, on avait réclamé que les travaux soient devancés. Jacques Brassard a répondu partiellement à notre demande en disant que certains travaux seraient devancés à cette année puis l'année prochaine. Mais moi pour terminer ce que je vous ai dit tantôt, c'est que j'ai demandé aux autorités d'Hydro-Québec de refaire une étude



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca

MARTEL MUNGER #153

3

d'impact sur la rivière aux Sables du nouveau plan de gestion. Et j'attends toujours cette étude qui n'est pas encore entre nos mains. Et ça c'est important parce que, c'est pas normal que, une population seulement subisse des dommages en cas de sévices majeurs. Et si y'arrivait demain matin un déluge comme en 96, nous n'avons, nous n'avons pratiquement aucune protection encore Louis. Parce que rappelez vous, la Crik Outlet a failli céder, et également tous les dommages qu'on a eu sur la rivière aux Sables, et la rivière Chicoutimi. C'était énorme. Donc, y faut accélérer le début de ces travaux là, et y faut je pense repenser un peu le partage entre les rivières aux Sables et rivière Chicoutimi. Parce que sur la rivière Chicoutimi, j'comprends qu'y'a des barrages, qu'y'a des centrales comme Elkem Métal et Abitibi-Consolidated, mais sur la rivière aux Sables, y'a une centrale publique qui est celle de la ville de Jonquière, et vous avez une petite centrale également d'Abitibi Consol. Donc, y me semble qu'un partage plus équitable entre l'écoulement des eaux du lac Kénogami dans la rivière aux Sables et dans la rivière Chicoutimi, serait beaucoup plus sécuritaire pour les gens qui habitent le long de la rivière aux Sables.

Louis Champagne: On aura le temps de se reparler M. Giguère, merci, à la prochaine.

824

- Fin -



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Pélard
Lac Beauport (Québec) J6A 1W1
TÉL : (418) 275-5747
TÉLÉ : (418) 275-5746
réf@univ.quebec.ca

SEULEMENT EN COMPAGNIE DE LA RÉGION DE LA GARDIENNE

NOUVEAU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**
Rapport : **#178**
Date : **20 septembre 2001**
Station : **CKRS-AM Chicoutimi -**
Heure : **11h51**
Émission : **nouvelles**
Page (s) : **02**
Sujet : **gardien au lac Kénogami.**

Éric Arseneault : Le ministre de l'Environnement, André Boisclair, est de passage dans la région aujourd'hui. Il participait à une conférence de presse ce matin à Laterrière pour annoncer des mesures de sécurité visant le barrage Portage des Roches. En fait Réjean Miousse, on annonce le retour d'un gardien à cet endroit.

(Réjean Miousse) Oui. Une précision Éric, la conférence de presse a eu lieu à l'hôtel de ville de lac Kénogami. D'ailleurs on avait invité semble-t-il le maire de Laterrière qui était absent. Il n'y avait pas de représentant politique de la municipalité de Laterrière. Donc vous l'avez dit, on embauche un gardien de barrage pour Portage des Roches. Y'a déjà un technicien qui est en place à Pibrac, déjà, alors, c'est une structure qui s'ajoute. Il sera en place à compter du printemps prochain. Cela coûtera environ 100 000\$ et le montant sera mis à même le budget courant du ministère de l'Environnement. On reconstruira également un centre de service à proximité du barrage de Portage des Roches. On se souviendra qu'on avait démoli la maison du gardien tellement on était certain de la qualité de la gestion à partir de la capitale, c'est à dire Québec. Pourquoi un gardien annoncé quatre ans et demi après le rapport Nicolet, et bien on va faire des nouvelles ouvrages dit le ministre Boisclair, euh, en amont du lac Kénogami. Il devient donc important d'être sur place. Selon le ministre Boisclair, il s'agit non seulement d'une cabane. Alors on écoute le ministre Boisclair qui commente cette situation là et ce changement de position de la part du ministère.

André Boisclair : Ce qu'on va construire comme lieu de service là, c'est pas juste une cabane où le gardien va être là assis à regarder l'eau passer sous les, sous le barrage là. Ça va être un lieu où y va avoir accès à des technologies, où y va pouvoir avoir accès en se branchant au réseau à l'ensemble des données et des lectures qui sont faites par les équipements qui sont installées en amont et en aval du barrage.

Réjean Miousse : Alors on s'est interrogé beaucoup sur le poids réel des recommandations que pourrait faire le gardien du barrage de Portage des Roches. Selon le ministre, il sera, ses recommandations seront inclus dans toute la réflexion qui implique également les ingénieurs qui seront à Québec et les membres du comité de bassin. Il n'aura pas de pouvoir d'agir seul comme c'était le cas antérieurement. Des réactions, Paul Ruel, le

MARTEL MUNGER #178

président du comité de bassin, se dit satisfait, même s'il s'interroge sur la coïncidence de l'annonce avec la complémentaire dans Jonquière, la campagne électorale. Quant à Gilles Potvin, l'ancien président du comité de citoyens de Laterrière, il demande que le gardien qui sera sur place ait un véritable pouvoir. Réjean Miousse, Radio-Média, à Jonquière.

480

-- FIN --



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Pélard
Chicoutimi (Québec) J6H 1W1
TÉL. : (418) 273-5747
TÉLÉ. : (418) 273-5746
référence@csur.ulb.ca

SEULEMENT EN FRANÇAIS - ONLY IN FRENCH - SOLELY IN FRENCH

NOUVELLES KÉNOGAMI - CHICOUTIMI

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**

Rapport : **#189**

Date : **20 septembre 2001**

Station : **CBJ-FM Chicoutimi**

Heure : **16h30**

Émission : **Nouvelles**

Page (s) : **2**

Sujet : **gardien au lac Kénogami.**

Josée Bourassa : Il y aura un gardien en permanence au barrage Portage-des-Roches, au lac Kénogami, à partir du printemps prochain. Le ministre de, de l'Environnement, André Boisclair, est venu l'annoncer en personne, cet avant-midi. Cette demande répétée, qui était une recommandation du rapport Nicolet sur le déluge de '96, aura donc dû attendre la tenue d'une élection partielle pour recevoir une réponse favorable. Mais, le ministre assure qu'il n'y a aucun lien entre l'élection et cette annonce. Denis Lapierre raconte.

Denis Lapierre : Le rapport de la commission Nicolet sur le déluge recommandait, dès 1997, le retour d'un gardien en permanence à Portage-des-Roches. Mais, le gouvernement a rejeté la proposition, la jugeant inutile. La maison du gardien a même été détruite depuis. Aujourd'hui, cinq ans après le déluge et en pleine campagne électorale, le ministre de l'Environnement fait volte face et annonce le retour du gardien pour le printemps 2002. Et selon André Boisclair, c'est le contexte qui a changé.

André Boisclair : Y aura un nouvel, un nouveau barrage qui sera construit, qui va nécessiter davantage d'opérations sur le terrain. C'est en grande partie ce qui justifie la présence d'une personne de plus. Et je pense aussi, c'est un niveau de sécurité qu'on a les moyens de s'offrir au Québec.

Denis Lapierre : La maison sera reconstruite au coût de cent mille dollars. Elle sera dotée d'appareils sophistiqués qui permettront, selon le ministre Boisclair, de mieux gérer le niveau du réservoir. Mais, il faudra attendre la fin des travaux de construction du nouveau barrage, en amont du lac Kénogami, dans cinq ans, pour retrouver le niveau du lac d'avant juillet '96. Cette nouvelle déçoit Gilles Potvin, du comité des citoyens de Laterrière. Il espère tout de même que le gardien sera plus qu'un moyen de faire taire les riverains.

Gilles Potvin : On revient à en avoir un à Portage et j'espère qu'il aura une oreille très attentive de la part des décisionnels à Québec.

MARTEL MUNGER #189

Denis Lapierre : Pour sa part, la candidate libérale Françoise Gauthier n'a pas tardé à réagir, s'attribuant tout le mérite de la volte-face du gouvernement dans ce dossier. Denis Lapierre, Radio-Canada, Lac-Kénogami.

359

-Fin-



Service d'écoute radio-télévision tél 275-5747 fax 275-5766 courriel : refcom@destination.ca



45, rue Pélard
Lac Beauport (Québec) J6A 1H6
TÉL. : (418) 273-5747
TÉLÉ. : (418) 273-5746
référence@csurimtl.ca

SEULEMENT LES ÉMISSIONS EN FRANÇAIS SONT GARANTIES

NOUVEAU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Client : **MARTEL MUNGER . -
M. MICHEL DESMEULES**
Rapport : **#256**
Date : **29 NOVEMBRE 2001**
Station : **CBJ-FM Chicoutimi -**
Heure : **14h05**
Émission : **nouvelles**
Page (s) : **01**
Sujet : **gardien à Portage des Roches**

Marc Bergeron : Le gardien au barrage de Portage-des-Roches sera bel et bien en poste de façon permanente. C'est ce qu'a indiqué Martin Tremblay, attaché politique du ministre de l'Environnement et de l'eau, André Boisclair. Lors de son passage à La Baie, en début de semaine, le ministre Boisclair avait semé la confusion en affirmant que des gens seraient sur place pendant toute la période où il y aurait des dangers d'inondation ou d'embâcle. Hors, selon Martin Tremblay, cela signifie que des ressources pourraient être ajoutées en périodes de pointe. Il ajoute que le terme permanence ne signifie toutefois pas que le gardien sera sur place vingt-quatre heures sur vingt-quatre comme ce fût le cas à une certaine époque. Son lieu de travail sera le poste de garde de Portage-des-Roches mais le gardien n'y résidera pas. En fait, la situation sera semblable au technicien qui est en poste à Pibrac-Est. André Boisclair a en outre réitéré que le gardien sera en poste dès le printemps prochain.

166

-Fin-